

SOMMAIRE

EDITORIAL:	Encore la question des écoles	1
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
F. FUNGA:	Réajustement de la Réforme ... et après ?	3
G. MUGABONAKE:	Vers la privatisation généralisée de l'enseignement rwandais	25
P. NDAYAMBAJE:	Repenser le développement du Rwanda	33
F. HITIVISE:	Le scientisme entrepreneurial: une nouvelle idéologie du développement	49
J. NDAHIMANA:	Pour une meilleure efficacité dans la prise des décisions	53
F. MAGAMBO:	Respect et bonne gestion de la chose publique	61
EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS		
R. LUNEAU:	Les Eglises au chevet d'Etats malades ..	69
LIBRES PROPOS		
A. HABIMANA:	Réflexions sur l'Université Nationale du Rwanda	77
CARNET:	16 juillet - 30 septembre 1990	83
A TRAVERS LIVRES ET REVUES		
J.-B. NZIGIRA:	"L'Etat en Afrique. La politique du ventre" de Jean-François BAYART	97
M. DONNET:	"Monseigneur des autres": "Ma liberté dans l'Eglise" de Jacques GAILLOT ...	107
COURRIER DES LECTEURS		
P. BOURGOIS:	Non au dénigrement du passé	111
M.-L. MOULART:	Félicitations pour le n° 141	112



EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT



- Réajustement de la Réforme... et après ?
- Vers la privatisation généralisée de l'enseignement rwandais
- Repenser le développement du Rwanda
- Le scientisme entrepreneurial

DIALOGUE

N° 143

Novembre-Décembre

1990

ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Guy THEUNIS : Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Kigali

François FUNGA : Agent de l'Union des Banques Populaires au Rwanda, Kigali

Galliean MUGABONAKE, Directeur de l'Ecole Technique Officielle de Gatumba, Gisenyi

Pius NDAYAMBAJE, Etudiant, Varsovie, Pologne

Faustin HITIYISE, Agent du Projet A.P.E. (Appui aux Petites Entreprises), Ruhengeri

Joseph NDAHIMANA, Etudiant, Bruxelles, Belgique

François MAGAMBO : Directeur au Ministère des Transports et des Communications, Kigali

René L'UNEAU : Dominicain, Rédacteur de " Afrique et Parole ", Paris, France

Alexis HABIMANA, Etudiant à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Ruhengeri

Jean-Baptiste NZIGIRA : Enseignant au Groupe Scolaire St André, Kigali

Michel DONNET, Prêtre "Fidel Donum", Paroisse Ste Famille, Kigali

Paul BOURGOIS : Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Butare

Marie-Louise MOULART : Soeur Missionnaire de N.-D. d'Afrique (Soeur Blanche), ancienne directrice de Kinyamateka, Bruxelles, Belgique

Photo couverture : Vivant Uniers, Namur, Belgique

DIALOGUE

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél.: 74178

SECRETAIRE DE REDACTION: Guy THEUNIS

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHIE: Eros NSHIMIYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Michel DONNET -

François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déogratias HITIMANA -

André KAMEYA - Antoine MUGESERA - Jeannette MUKASAFARI -

Médard NDUWAMUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Isabelle NI-

BAKURE - Jean Damascène NTAKIRUTIMANA - Yvon POMERLEAU

- Odette UBONABENSHI.

TIRAGE: 2.000 exemplaires.

Editorial

ENCORE LA QUESTION DES ECOLES

La rentrée scolaire qui vient d'avoir lieu, pose une fois de plus, la question de l'avenir de la jeunesse du Rwanda. D'une part, comme le souligne le carnet, l'enseignement secondaire doit faire face à une question difficile : celle de la carence alimentaire. Vu les mesures décidées par le Gouvernement, beaucoup d'établissements rencontrent des difficultés pour nourrir leurs élèves, les internes surtout. Pourront-ils assumer leur responsabilité, ou bien, certains, face aux difficultés actuelles, devront-ils renvoyer les étudiants chez eux ?

Mais la question essentielle qui se pose actuellement, est celle de l'avenir de la réforme scolaire. En décembre prochain, des décisions devront être prises. Dans quel sens iront-elles ? Veut-on vraiment une amélioration de la qualité de l'enseignement ? Cela suppose, pour le primaire par exemple, plusieurs mesures :

- n'engager que des personnes compétentes, diplômées de préférence, et accomplissant leur tâche d'éducateurs avec conscience professionnelle;
- commencer la scolarisation assez tôt, pour que l'élève développe ses capacités au maximum;
- supprimer la double vacation dans le premier cycle, etc...

Si l'on veut mieux orienter le développement du pays, n'est-ce pas d'abord à partir de l'éducation donnée aux jeunes que cela se fera ?

Guy THEUNIS.

RWANDAMOTOR

*...annonce l'ouverture prochaine
de ses Nouvelles Installations situées
au PARC INDUSTRIEL de GIKONDO*

B.P. 448 KIGALI/Rwanda • ☎ 75034 - 75459 - 74438 - 74439
Télex 99547 • Téléfax 950 - 74681

SUZUKI RENAULT MAZDA

Société et développement



Devant l'échec notoire de la Réforme Scolaire, les Congrès Préfectoraux ont proposé de réformer cette Réforme. C'était du reste la conclusion de quelques Commissions ad hoc. Mais au delà du réajustement de la Réforme, il se pose une question fondamentale sur les structures et les orientations de notre système éducatif. C'est à ce débat qu'invite le présent article. Sinon on risque de soigner le malade (Enseignement) sur base d'un faux diagnostic. La guérison ne sera alors que partielle, voire impossible.

REAJUSTEMENT DE LA REFORME... ET APRES?

Au cours du mois d'Avril 1990, le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire a effectué une tournée à l'intérieur du pays pour présenter aux congrès préfectoraux (instances politiques) un projet de REAJUSTEMENT DE LA REFORME SCOLAIRE en vigueur depuis la rentrée scolaire 1978-1979. Il était accompagné du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du président de la Commission Scientifique du MRND.

Que reproche-t-on au système actuel ? Quelles sont les nouvelles structures et orientations envisagées ? Qu'en pensent les congrès préfectoraux ? Autant de questions auxquelles il n'est pas aisé de répondre. Mais à l'aide des rapports d'évaluation, il est possible de voir un peu plus clair et même d'émettre des suggestions critiques.

MOTIVATION ET JUSTIFICATION DU REAJUSTEMENT

La structure actuelle des divers niveaux d'enseignement n'est pas de nature à favoriser la réalisation des principaux objectifs de la Réforme Scolaire que sont la démocratisation de l'enseignement, l'intégration de l'enseignement dans le processus de production et de développement économique et, enfin, la revalorisation de la culture et de la langue nationales. Pour plus de clarté, les problèmes spécifiques sont présentés par niveau d'études.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Depuis 1980-81 et jusqu'en 1986-87, le taux de scolarisation au niveau du primaire est passé de 56,7% à 58,6 %. Avec un tel taux, l'objectif de la démocratisation est loin d'être atteint (UNR, p.12). Le maintien de la structure de 8 ans demande, chaque année, à peu près 1.000 enseignants additionnels et 1.000 nouvelles salles de classe, ce qui représente une masse salariale de 204 millions et 1.005 millions d'investissements en construction. Le coût est donc d'autant plus élevé que le système est plus long (MRND p. 9). Ce coût a tendance à dépasser les capacités financières du pays. A ces deux causes, il faut

ajouter les raisons d'ordre pédagogique (UNR p. 9-16), dont voici les principales. L'Enseignement Primaire a une mission comportant 3 objectifs en concurrence:

- *L'insertion de ses lauréats dans la vie pratique*, alors que le niveau du programme est tellement faible que le bénéficiaire ne saurait jamais s'installer comme agent de métier dans son milieu.
 - *L'entrée au secondaire* : à cet effet, l'école primaire doit dispenser un enseignement de base, ce qui est en contradiction avec l'objectif de la rendre terminale (insertion dans la vie pratique).
 - *L'entrée au Centre d'Enseignement Rural et Agrarian Intégré (CERAI)*. Les cours pratiques de 7e et 8e années ne servent pas de prérequis et ne sont pas nécessaires à l'ERAI. Par ailleurs, les concours nationaux d'admission au secondaire portent sur la matière de la 6e année. Partant, il est clair, comme l'écrit la commission d'évaluation de l'UNR que "le 3e cycle du primaire constitue une perte de temps, d'argent et une utilisation non rationnelle du personnel enseignant".
- La même commission constate que :
- les programmes élaborés renferment des lacunes, tant au niveau de la conception qu'à celui de la cohérence interne et verticale;
 - les méthodes d'enseignement utilisées en français, en calcul, en kinyarwanda et en étude du milieu sont inadéquates;
 - les enseignants et quelques bureaux spécialisés ne maîtrisent pas la pédagogie par objectif pour l'évaluation des connaissances des élèves;
 - l'école primaire rwandaise est encore élitiste et ne répond pas à l'objectif de démocratisation, etc.

Le taux de qualification du personnel enseignant n'est que de 56,9% et dans certaines préfectures il est inférieur à 50 % : Byumba (40,1%) Gisenyi (44,5%), Kibungo (44,5 %), Ruhengeri (46,8 %). Dans ces conditions rien d'étonnant que le niveau des connaissances ait sérieusement baissé. Pour le déceler, la commission de l'UNR a fait passer des épreuves dans 43 centres scolaires dont les résultats sont donnés ci-dessous.

Niveau	3e année	6e année	8e année	9e année : épreuve d'avant la Réforme
Moyenne pondérée sur	20	20	20	20
Calcul	7,18	5,22	?	4,92
Etude du milieu	7,72	10,22	10,48	9,91
Kinyarwanda	8,17	10,55	10,76	
Tzoucas	-	4,61	2,99	3,22
Mécanisme	-	-	11,95	
Couture	-	-	9,10	
Maçonnerie	-	-	13,20	

Source : U.N.R., Rapport de synthèse, pp. 16-17.

Ces résultats permettent à la commission de l'UNR de conclure à un échec global pour les 3 années évaluées. Les résultats obtenus en 8e année au concours d'avant la Réforme, montrent clairement que le niveau a lamentablement chuté puisque, selon toute logique, 2 ans d'études de plus, et donc un peu de maturité, auraient dû donner un avantage incontestable. Si la commission de l'UNR conclut à un échec global au niveau des 3 années évaluées, il n'en reste pas moins vraisemblable que l'échec peut concerner les trois cycles. Pour toutes ces raisons financières et

pédagogiques, l'enseignement primaire mérite d'être réformé pour tenir compte des moyens financiers et humains disponibles et pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé à ce niveau.

L'ENSEIGNEMENT RURAL ET ARTISANAL INTEGRE

Les centres d'ERAI existants sont insuffisants pour accueillir tous les candidats, mais, et surtout, ils sont mal équipés et mal pourvus en enseignants qualifiés et compétents pour répondre à la mission d'intégration des élèves dans le processus de production et de développement économique. L'absence de diversification des filières et de spécialisation, a comme conséquence le manque de débouchés pour les lauréats. Le niveau des connaissances est faible comme l'indique le tableau des résultats aux épreuves (cfr UNR p. 23).

Branches	Français	Math	Kinyarw	Agric/Alim.	Mécan. théor.	Maçon. théor.	Coupe-couture théor.	Art Culiss. théor.
Moyen /20	5,8	4,38	8,8	5,20	10,55	7,02	9,8	8,1
Ecart type	2,41	2,64	4,67	1,96	2,72	2,90	2,75	6,19

Source : UNR, p. 23.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le système actuel comporte un cycle unique de 6 ans, quelle que soit l'option : d'où une spécialisation prématurée et une professionnalisation à outrance qui vont à l'encontre de la mission de préparation

à l'enseignement supérieur et universitaire, dans la mesure où la formation générale est insuffisante. De plus, le cycle unique de 6 ans entraîne une absence de structure solide pour la formation des cadres subalternes. L'orientation qui intervient aussitôt après l'école primaire, est trop précoce et pêche contre les normes psycho-pédagogiques. Une réorientation ultérieure est quasi impossible (U.N.R. p. 52-53).

Telles sont, en bref, les raisons pour lesquelles le réajustement de la réforme de l'enseignement primaire et secondaire est devenu une nécessité.

NOUVELLES STRUCTURES ET ORIENTATIONS

Des 5 propositions de réajustement de la Réforme Scolaire, celle de la Commission Scientifique du MRND semble minimiser les inconvénients et maximiser les avantages des quatre autres. Ce qui est normal, car elle n'est qu'une synthèse. La proposition réaffirme les objectifs fondamentaux de la Réforme de 1977 : la démocratisation de l'enseignement, l'intégration de l'enseignement dans le processus de production et de développement économique et, enfin, la revalorisation de la culture et la langue nationales. La nouvelle structure comporte quatre niveaux :

◇ L'enseignement préscolaire d'une durée de 2 ou 3 ans, sans être obligatoire, et dont l'objectif est de favoriser la socialisation des enfants.

◇ L'enseignement primaire dont la durée est ramenée de 8 à 6 ans, divisé en 2 cycles dont les objectifs respectifs sont l'alphabétisation et l'acquisition des connaissances de l'enseignement général. La double vacation serait supprimée uniquement en 3e année, et la durée réelle de scolarisation serait de 5 ans environ.

Sources : Analyse des différentes propositions de Réajustement de la Réforme scolaire au Rwanda, Kigali, février 1990, pp. 33-34.

AUTEURS	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	E.R.A.I.	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	COUT TOTAL (milliers de Fw)
COMMISSION URU	Durée : 6 ans avec 2 cycles. Alphabétisation/formation générale	Généralisation des CERAJ de 3 ans et suivi d'un enseignement spécialisé de 3 ans.	Enseignement professionnel : 4 ans. Enseignement cadres subalternes : 2 ans.	9.843.249
COMMISSION DE NT-VEAU POLITIQUE	Durée : 8 ans en 3 cycles	Rendre opérationnels les C.E.R.A.I. existants	Maintien de la structure, 6 ans. Renforcement de la formation générale dans les 2 premières années.	4.440.335
CONSEIL DU MINISTRE	Durée : 6 ans avec 2 cycles. Suppression de la double vacation en 3e année.	Optimisation du fonctionnement des CERAJ dont le profil redéfini.	Maintien de la structure de 6 ans. Formation générale des 2 premières années, formation des passerelles de réorientation.	1.849.225
SEMINAIRE ATELIER DU MINIPLAN	Durée : 6 ans avec 2 cycles. 3 à 2 ans.	Réduction de la durée de budélinction du profil de sortie.	Maintien de la structure de 6 ans. Renforcement de la formation des cadres subalternes.	7.141.629
COMMISSION SCIENTIFIQUE DU COMITE CENTRAL DU MRND	Renforcement de l'Enseignement préscolaire. Enseignement primaire de 6 ans. Suppression de la double vacation en 3e année.	Optimisation du fonctionnement des CERAJ existants.	Maintien de la structure de 6 ans. Renforcement de la formation générale dans les 2 premières années. Aménagement des passerelles de réorientation.	3.123.240

Tableau récapitulatif des différentes propositions

◇ L'Enseignement rural et artisanal intégré (ERA1) durerait 2 ou 3 ans suivant l'option choisie, avec possibilité d'accès au cycle moyen du secondaire pour formation des cadres subalternes. Le nouvel objectif est une formation spécialisée, plus technique et plus professionnelle.

◇ L'enseignement secondaire durerait 6 ans pour la formation des cadres moyens, et la préparation à l'enseignement supérieur. A cet effet, un renforcement de la formation générale dans les deux premières années est prévu. De même, la mise en oeuvre effective de la formation des cadres subalternes. Les nouvelles orientations se traduisent par une redéfinition des profils de sortie. Au primaire, la formation devra viser beaucoup plus la préparation de l'élève à l'insertion dans les structures de formation, d'enseignement et d'éducation de la jeunesse. L'enseignement secondaire continuera à former les cadres moyens et subalternes, et à préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur et universitaire.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DES CONGRES
PREFECTORAUX

Les Congrès préfectoraux devaient choisir entre deux propositions : celle de la commission de niveau politique et celle de la commission scientifique du Comité central du MRND.

La Commission de niveau politique propose le maintien de la structure actuelle du système éducatif pour plusieurs raisons, entre autres :

● *"L'orientation du Chef de l'Etat comme quoi l'enseignement primaire doit donner à la nation des ci-*

toyens responsables, capables de participer utilement à l'effort général de développement;

- *la structure a été choisie par les organes représentatifs du peuple et entérinée par le Gouvernement Rwandais en sa séance du 25/3/1977;*
- *le refus du retour en arrière qui supposerait un échec brutal difficile à expliquer à la population;*
- *la population ayant consenti des efforts gigantesques, la suppression des 7e et 8e années ne serait pas de nature à les exhorter à poursuivre ces efforts".*

La Commission propose l'amélioration de l'enseignement des cours pratiques du 3e cycle du primaire; la poursuite de l'objectif de scolarisation universelle; le renforcement de l'enseignement des cours sur lesquels porte le concours national; l'action de rendre opérationnels les CERAI existants; la diversification de la formation technique; la décentralisation du service mobile d'encadrement pédagogique. Le coût estimatif est de plus de 4 milliards de francs rwandais pour le statu quo. Il est bon de noter, au passage, ce blocage de la situation, pour tenter de masquer un échec évident dont de nombreux Rwandais avaient déjà commencé à parler. Avec une telle approche des problèmes, le pays a encore du chemin à parcourir...

La proposition de la Commission Scientifique du Comité Central du MRND a fait l'objet du paragraphe précédent; nous n'y revenons pas. Il faut cependant signaler l'introduction de l'enseignement préscolaire dans la structure du système éducatif. Les Congrès préfectoraux, à l'unanimité, ont opté pour la seconde proposition : réaffirmation des 3 objectifs fondamentaux de la Réforme scolaire de 1977, la durée de l'enseignement primaire de 6 ans, 2 ou 3 ans à l'ERA1,

de 4 à 6 ans au secondaire. Par la même occasion, ils ont proposé la modification de certains points :

- La double vacation devrait être progressivement supprimée de la 3^e à la 1^{re} année du primaire (n° 95-96). La Commission du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire ne parlait que de la 3^e année.
- Le rôle du français : l'enseignement du français devrait commencer en 3^e année primaire, pour devenir la "langue d'enseignement" au secondaire où l'anglais et le swahili devraient avoir plus d'importance qu'actuellement (n° 175). Il est bon de noter que cette proposition semble être en contradiction avec l'objectif fondamental de revaloriser la langue et la culture nationales.

- Le retour au Tronc Commun : celui-ci a été évoqué sous forme de question : "Pourquoi n'y aurait-il pas un tronc commun de 2 ans suivi d'un examen de sélection pour l'orientation des élèves dans les sections de leur choix et selon leurs capacités" ? (n° 191)

- Admission au secondaire : La plupart des congrès soutiennent l'équilibre régional et ethnique, sur base du poids démographique respectif, mais certains intervenants reprochent à l'équilibre d'être responsable de trop d'échecs constatés en première année du secondaire. Rappelons que le taux d'échec atteint 15%. D'autres trouvent que l'application de la politique d'équilibre dans l'enseignement secondaire privé serait contraire aux droits de l'homme. Dans l'ensemble, les congrès souhaitent que soient admis les meilleurs élèves ("abahanga koko"). Est-ce sur concours uniquement ou suivant les résultats scolaires des 5 dernières années selon la proposition de la commission d'évaluation de l'UNR ? Comme on le voit,

la réponse n'est pas précise, et la question suscitera encore des débats.

- L'external : Les congrès ont souhaité que les élèves admis au secondaire soient envoyés dans les établissements scolaires proches de leur domicile, pour éviter des dépenses de logement, de restauration et de déplacements (n° 200).

REFLEXIONS SUR QUELQUES POINTS

Le système d'enseignement rwandais se trouve, depuis longtemps, devant le dilemme suivant :

"Ou bien ouvrir autant de classes et fournir autant de maîtres qualifiés qu'il faut pour répondre à la demande de scolarisation; ou bien n'accueillir à l'école que le nombre d'enfants qu'elle est en mesure d'instruire dans les conditions normales. La première solution est malheureusement impossible pour des raisons financières évidentes; la seconde s'avère politiquement impossible à réaliser, face à la pression sociale de la population qui tient, à juste titre, au développement de la scolarisation" (MINEDUC, p. 3-4).

Cette analyse faite en 1967 par A. MAKUZA, alors Ministre de l'Education Nationale, est encore d'actualité. Les ressources financières sont plus que jamais limitées, et face à la pression sociale plus forte, les décideurs politiques sont plutôt désarmés. Vers 1974-76, les promoteurs de la réforme scolaire ont porté leur attention spécialement sur l'âge à la sortie de l'école primaire, pour l'insertion des lauréats dans le processus de production et de développement économique.

La proposition de commencer l'école primaire à 9 ans pour terminer à 15 ans, n'ayant pas obtenu l'accord de la population, il fut décidé de créer le 3e cycle (7e et 8e années). Le tour était joué et personne ne se posait le problème du coût financier qui en résultait. Le problème fondamental de mettre en place une structure scolaire qui réponde à la fois aux besoins de l'économie en mutation et aux souhaits de la population n'a pas été pris en considération.

La poursuite de la scolarisation universelle (100%) au primaire, alors que le taux de scolarisation au secondaire n'atteint même pas 5% est loin d'être un choix judicieux, et la généralisation des CERAI n'y changerait rien. Il aurait fallu saisir cette occasion de réajustement de la réforme scolaire pour engager un vrai débat de fond sur les structures et les orientations de tout le système éducatif... mais la distribution tardive du document de travail, le temps imparti, et surtout le procédé utilisé (un choix entre 2 projets détaillés) n'y étaient point favorables. Ce n'est peut-être que partie remise.

● STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le projet de réajustement présenté maintient la double vacation au niveau des 2 premières années du primaire. De ce fait, la durée effective de scolarisation est de 5 ans : "La double vacation, dit M. MAKUZA en 1967, comporte l'avantage de permettre à un plus grand nombre d'enfants de fréquenter l'école primaire du premier degré, mais aussi l'inconvénient d'en diluer sensiblement la qualité."

Aujourd'hui, malgré cette augmentation quantitative des possibilités de scolarisation, même l'ouverture

de nouvelles classes et la formation des nouveaux maîtres ne parviennent pas à compenser les besoins créés par l'augmentation, en soi réjouissante, des effectifs. Aussi, la qualité a-t-elle relativement baissé, et le rendement devenu insuffisant par suite du grand nombre de redoublements et d'abandons qui l'affectent".

Actuellement, le niveau de qualification des enseignants à ce niveau, n'est que de 22 %, et le taux d'encadrement par maître est de 85 en moyenne, et de 511 élèves par maître qualifié. La combinaison de tous ces facteurs - abstraction faite de l'insuffisance du matériel pédagogique - montre à suffisance combien cette base est fragile. Les congressistes qui ont proposé la suppression pure et simple de la double vacation avaient donc parfaitement raison, même si aucune commission d'évaluation n'y avait pensé. Espérons qu'ils seront entendus dans les meilleurs délais !

● STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le projet de réajustement de la réforme n'a pas jugé opportune la proposition de la commission d'évaluation de l'UNR de réinstaurer le Tronc Commun ou Cycle d'Orientation de 3 ans. Et pourtant, ce serait la meilleure solution pour l'avenir, d'autant plus qu'elle comporte des avantages sur le plan pédagogique, social et financier pour le pays. Les arguments avancés par la dite commission sont les suivants (UNR p. 52-53) :

- une meilleure préparation aux études supérieures : car celle-ci passe par une formation générale substantielle qu'on ne trouve pas dans les structures en place;

● une meilleure orientation des élèves après observation de leurs aptitudes intellectuelles : comme celles-ci ne se sont pas encore suffisamment révélées à l'issue de l'école primaire, le cycle d'orientation permettrait de les observer, et de mieux orienter les élèves vers les sections de spécialisation;

● des possibilités de réorientation en cours d'études : grâce à cette formation générale acquise au tronc commun, il y aurait plus de possibilités de réorienter les élèves (alors que le système actuel est rigide par sa réglementation et surtout par la spécialisation prématurée);

● des possibilités de généraliser le système de l'externat : avec un cycle d'orientation où les programmes sont identiques dans toutes les écoles secondaires du pays, les élèves n'auraient pas à faire de très longues distances, ce qui allégerait les dépenses des parents, et la pratique de l'externat serait, le cas échéant, facilitée, voire généralisée à ce niveau.

Comme on le voit, "le renforcement de la formation générale au niveau des deux premières années" tel que proposé dans le projet, ne peut apporter tous ces avantages. Mais même si la réinstauration n'apportait pas de tels avantages, il serait nécessaire, pendant la période de transition où des élèves de 8e et 7e années d'abord, et de 7e et 6e années ensuite, vont accéder en même temps au secondaire. Ce serait utile d'autant plus que la réduction de la durée du primaire va inévitablement entraîner la révision des programmes du primaire et du secondaire. Certains objecteront, avec raison d'ailleurs, que la généralisation du tronc commun au niveau des communes est trop coûteuse, et que les petits établissements entraînent un sous-emploi obligé de certains professeurs. C'est trop vrai surtout si l'on envisage cette généralisation à court terme.

Un tel programme exige de gros investissements en constructions et en matériel pédagogique et didactique; il devrait être exécuté par étapes. Dans le cadre même de la rationalisation de la carte scolaire, on commencerait par un établissement secondaire par groupe de 2 à 4 communes. Ce ne sont pas les candidats qui manquent pour ouvrir trois ou quatre classes, soit de 120 à 180 élèves. Dès la 2e année, les effectifs atteindraient plus ou moins 300 élèves, répartis en 8 classes. Bien entendu, tous les élèves ne pourraient pas rentrer dans leur famille, mais la situation serait meilleure que d'aller à plus de 100 km de leur domicile. Tous les congrès préfectoraux ayant souhaité le retour au tronc commun, peut-on espérer qu'ils seront entendus, ou faudra-t-il d'autres commissions d'évaluation et d'autres réunions de congrès pour en décider ?

Une objection de taille, mais souvent passée sous silence, est celle de la création des emplois pour des diplômés trop nombreux ! La question est très importante et mériterait une étude particulière qui dépasse le cadre d'un petit article comme celui-ci.

● DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

La démocratisation de l'enseignement ne se limite pas à la scolarisation à 100 % au primaire mais elle devrait s'appliquer au secondaire et au supérieur. Une étude de la Banque Mondiale fait la critique suivante:

"La condition première de toute démocratisation de l'Enseignement est la réalisation d'un taux d'accès et de rétention dans l'Enseignement primaire dominant au plus grand nombre, des chances égales d'accès à l'Enseignement secondaire. Le choix stratégique posé

est entre le maintien de la structure actuelle... et la fidélité à l'objectif de démocratisation par la réduction de cette durée.

La seconde condition est que les examens soient conçus de manière à réduire, sinon annuler, l'impact des facteurs autres qu'académiques, pour l'amélioration de l'équité quant aux chances d'accès aux différents niveaux post-primaires, et donc permettre la sélection des meilleurs élèves. La prise en compte des facteurs régionaux et ethniques dans l'accès, tant au secondaire qu'au supérieur, va, dans une certaine mesure, à l'encontre de cet objectif qui coïncide avec celui de l'exploitation optimale des ressources intellectuelles.

La troisième et dernière condition est d'assurer qu'aucun élève sélectionné pour l'accès à un niveau supérieur, ne soit dans l'obligation d'y renoncer pour des raisons économiques. C'est là l'objectif principal des bourses et aides aux élèves. De ce fait, la cohérence entre la politique actuelle d'octroi indifférencié de bourses aux élèves et de subventions aux internats, et l'objectif de démocratisation de l'Enseignement n'est pas évidente" (BM p.1-4).

Si la réduction de la durée du primaire de 8 à 6 ans est chose acquise, la critique des deux autres conditions mérite une attention particulière de la part des responsables de l'Education Nationale. L'Etat continue à supporter les charges financières même là où la législation en vigueur lui permet de les alléger. L'arrêté ministériel n° 1300/85 du 17 décembre 1974 prévoyait une participation différentielle aux frais de scolarité de l'Enseignement secondaire tenant compte du revenu des parents, avec un plafond de quarante mille francs rwandais par an et par enfant. Cet arrêté n'a jamais été appliqué. La

loi n° 14/85 du 29 juin 1985 dans son article 4 stipule: "Une participation aux frais de scolarité basée sur les revenus des parents, fixée par le Ministre ayant l'Enseignement secondaire dans ses attributions, est perçue au niveau de l'Enseignement secondaire. Néanmoins, cette participation est prise en charge par l'Etat pour les enfants dont les parents sont déclarés indigents". Six ans après sa publication, la loi n'est toujours pas appliquée ! Ce silence paraît plus éloquent que tous les discours sur la prise en charge des études par les parents d'élèves. Est-ce dû aux difficultés de déterminer, avec exactitude, les revenus des ménages ? Ce qui est sûr, c'est que l'application de la dite loi accroîtrait les charges pour bon nombre de familles parmi les décideurs. En 1987, le coût moyen d'un élève de l'enseignement secondaire public ou libre subsidié était de 46.686 Frw, montant approximativement égal aux frais de scolarité d'un élève de l'enseignement privé avec un régime d'externat (45.000 Frw si les parents ne sont pas membres de l'Association propriétaire de l'Ecole). N'y avait-il, à cette époque, aucun élève dont les parents pouvaient payer ces 46.000 Frw ? Le discours actuel tend à exiger que les enfants des familles pauvres s'endettent pour payer leurs études; tant que les familles aisées ne prendront pas en charge le coût de l'éducation de leurs enfants, l'endettement des pauvres constituera une barrière sociale que l'Etat ne pourra pas lever. Alors la démocratisation ne sera qu'un slogan...

● EQUILIBRE ETHNIQUE ET REGIONAL

La politique d'équilibre ethnique et régional veut que chaque ethnie et chaque région reçoivent, lors des admissions à l'enseignement secondaire et supérieur,

un nombre de places correspondant à leur poids démographique respectif. Sans entrer dans la philosophie qui sous-tend cette politique - dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle divise sérieusement l'opinion publique - deux observations peuvent être faites sur le choix des coefficients de pondération et la répartition des élèves entre sections.

Les coefficients de pondération utilisés par préfecture et par ethnie sont sujets à caution. En effet, les écoliers sont admis sur base de la préfecture d'origine (domicile) des parents, alors que ces taux sont tirés de la répartition de la population selon les préfectures de résidence. A titre d'exemple, le coefficient de pondération pour Kigali est de 14% alors que la population domiciliée représente 11,6%. Selon que l'on prend comme référence la résidence ou le domicile, le coefficient de pondération de Butare est de 12,5% ou 12,94%. Par ailleurs, le taux d'accroissement naturel de la population varie d'une préfecture à l'autre avec un minimum de 2,83% à Butare et un maximum de 4,17% à Kibuye. Dans ces conditions, il est permis de se demander si le recours au poids démographique constaté au recensement de 1978 est justifié, 12 ans plus tard ou 12 ans avant cette date ? Que faisons-nous des migrations internes d'une région à une autre ?

La seconde observation porte sur la répartition des élèves en sections, dans le but de créer des conditions d'accès à l'Enseignement secondaire. Sur base des statistiques scolaires 1987-88, on constate que les préfectures où le taux de qualification des enseignants du primaire est inférieur à 50%, sont représentées dans les sections normales par une proportion inférieure à la moyenne nationale de 31,7% (effectif de la section/effectif total des élèves). Ce sont les préfectures de Byumba, Gisenyi, Kibungo,

Sources : 1- Bureau National de Recensement : Recensement général de la population et l'habitat, 1978, déc. 1982, Synthèse des principaux résultats, pp. 15 et 56 (tableau A4).
- Université Nationale du Rwanda, Evaluation de l'Enseignement... Rapport de synthèse, p. 15.
- MINEPHISEC, Statistiques de l'Enseignement, 1987/88, p. 156-158.

PRÉFECTURES	POPULATION AU 15 AOÛT 1987			TAUX QUALIF ENSEIG	ÉLÈVES INSCRITS AU SECONDAIRE EN 1987-88						
	SECON RESIDENCE				FILIERES						
					NORMALE		TECH.-PROF.				
NOMBRE			%	TOTAL	NOMBRE		%				
SECON DOMICILE			%		GÉNÉRALE		NOMBRE	%			
BUTARE	602.550	12,5	615.419	12,9	76,3	712	32,6	815	27,3	658	30,1
BYUMBA	521.894	10,8	524.488	11,0	40,1	714	31,1	895	39,0	686	29,9
CYANGURU	333.187	6,9	324.968	6,8	56,4	534	38,6	509	36,8	339	24,5
GIKONGORO	370.596	7,7	426.309	8,9	72,2	411	32,4	517	40,0	339	26,7
GISENYI	468.882	9,7	459.289	9,6	44,5	739	24,9	1.197	40,3	1.035	34,8
GITARAMA	606.212	12,5	612.330	12,9	66,5	803	36,1	860	38,7	560	25,2
KIBUNGO	361.249	7,4	326.126	6,8	44,5	434	33,8	511	39,8	340	26,5
KIBUYE	336.588	7,0	349.140	7,3	60,9	518	37,4	482	34,8	384	27,7
KIGALI	698.442	14,5	552.658	11,6	57,4	807	28,9	1.231	40,0	957	31,1
RUHENGERI	531.927	11,0	572.601	12,0	46,8	799	30,8	971	37,5	819	31,6
AUTRES	-	-	(68.199)	-	-	87	-	-	-	-	-
TOTAL	4.831.527	100,0	4.763.328	100,0	56,9	20.743	6.575	8.025	38,7	6.143	29,6

Coefficients de pondération, taux de qualification des enseignants du primaire en 1987-88
Répartition des effectifs du secondaire par options.

Ruhengeri et même Kigali. En effet, si l'on exclut la Commune Urbaine de Nyarugenge où le taux de qualification avoisine 80 % grâce au personnel venu d'autres préfectures, le taux de qualification moyen de la préfecture de Kigali tombe en dessous de 50 %. La préfecture de Kibungu est à la limite avec 33,8 % de ses élèves dans la section normale.

La théorie de compensation des disparités antérieures, grâce à laquelle certaines régions ou ethnies doivent recevoir des quotas supérieurs à leur poids démographique, ignore totalement un phénomène pourtant évident : la mortalité des adultes se charge de réduire à néant les excédents pour la simple raison que personne n'y échappe. À force de constater que les admissions au secondaire et au supérieur, les promotions à certaines responsabilités tiennent toujours au quota, n'y a-t-il pas risque d'exercer les responsabilités par quota ? Voilà un champ d'investigations pour les sociologues de ce pays.

CONCLUSION

Le survol du problème épineux de la Réforme Scolaire et de son réajustement a fourni l'occasion de poser plusieurs questions dont les réponses sont encore à chercher, car la complexité par les aspects pédagogiques, financiers et politiques, ne s'accommode pas de solutions simples. Les débats des congrès préfectoraux ont débouché sur des propositions et des recommandations concrètes, mais semblent n'avoir pas porté une attention suffisante sur le fond, car la réduction de la durée de l'enseignement primaire de 8 à 6 ans n'est qu'un élément du système et pas le plus important. Il revient aux députés qui seront saisis du problème, d'accorder au rapport d'évaluation

de la Commission de l'UNR toute l'attention nécessaire, afin de mettre en place un système d'éducation qui réponde réellement aux attentes du pays.

Plus qu'auparavant, il faudra tenir compte du travail des techniciens, et pratiquer plus de transparence. Le temps des consultations, même populaires, avec l'objectif à peine voilé du maintien du statu quo, est bien révolu, surtout lorsque le changement s'avère nécessaire et urgent. Qui aurait cru qu'après l'évaluation de l'Enseignement primaire et secondaire par un groupe de professeurs de l'Université Nationale, le pays attendrait encore deux ans pour que tout le monde se mette d'accord sur la nécessité de ramener la durée du primaire à 6 ans ? Rien n'a été dit, aux congrès préfectoraux, sur la dispersion géographique des facultés d'une seule Université ! Et pourtant cela occasionne des dépenses énormes de doubles emplois et de déplacements administratifs, de déplacements et prises en charges de professeurs visiteurs (pour autant oeuvrant dans cette même institution du haut savoir). Le problème reste entier et le débat toujours ouvert.

François FUNGA.

Pour cet article, nous nous sommes aidés des documents suivants :

- Présidence du MRND, Commission Scientifique : Réforme scolaire : Propositions de réajustement (annexe III), Kigali, février 1990 (cité MRND).
- Université Nationale du Rwanda : Evaluation de l'Enseignement primaire, secondaire et ERAI. Rapport de synthèse, Butare, avril 1988 (cité UNR).
- Banque Mondiale : Coût et financement de l'Éducation au Rwanda, Washington, 1988 (cité BM).
- MINEPRISEC, Revue Pédagogique, avril 1967, p. 3-4 (cité MINEDUC).
- Revue DIALOGUE n° 138 et n° 141 (p. 185-186).

ANNEXE : Répartition des dépenses selon les propositions de réajustement.
Valeur en milliards de Fw.

NIVEAU ENSEIGNEMENT EVALUATEUR	PRIMAIRE		E.N.A.T.		SECONDAIRE		TOTAL
	INVESTIS.	FONCT.	INVESTIS.	FONCT.	INVESTIS.	FONCT.	
U.N.R.	-	-	7.351.362	1.537.534	338.462	-	9.889.428
COMMISSION POLITIQUE	1.387.891	500.786	328.776	33.220	2.662	-	8.460.316
MINEPRISEC	422.850	273.488	323.778	127.395	341.710	158.428	1.847.850
MINIPLAN	-	-	5.468.957	992.644	341.710	158.428	1.241.628
COMMISSION SCIENTIFIQUE DU COMITÉ CENTRAL DU N.R.D.	694.930	220.719	1.039.660	33.216	144.251	163.981	3.404.500

REMARQUES : Commission scientifique du Comité Central du N.R.D., analyse des différences
propositions de réajustement de la réforme scolaire, p. 43-47.

OBSERVATIONS

1. La Commission de l'UNR donne priorité à la généralisation des CERAI avec plus de 90 % des dépenses prévues - Rien au primaire.
2. La Commission de niveau politique donne la priorité au primaire avec 87,6 % des dépenses : maintenir le statu quo mais améliorer la qualité au primaire.
3. La Commission du MINEPRISEC répartit les dépenses de façon presque égalitaire.
4. Le Séminaire atelier du MINIPLAN consacre tout son budget au CERAI, mais la période de 2 ans de transition devrait nécessiter des dépenses d'investissement et de fonctionnement au secondaire à raison de 7 % du total.
5. La Commission scientifique du Comité Central du M.R.N.D. prévoit 61,6 % des dépenses pour le CERAI.

En conclusion : au delà des différences de montants, il y a un choix de priorités entre le primaire et l'ERAI; le secondaire n'intervient que pour la période de transition.



Les problèmes de l'enseignement dans notre pays sont toujours d'actualité et interpellent un chacun. Devant l'incapacité matérielle de l'Etat de gérer seul ce patri-moine, faut-il en laisser la pleine responsabilité aux parents ? Certes, non. Mais on doit y tendre en définissant un bon cadre de collaboration.

VERS LA PRIVATISATION GÉNÉRALISÉE DE L'ENSEIGNEMENT RWANDAIS

La crise économique qui secoue actuellement le Rwanda, a réveillé tous les esprits politico-scientifiques de son intelligentsia. En effet, plus d'une personne estime, et cela devrait être une tradition, que seule la réflexion sur les problèmes causés par la crise en question, permettra d'aider le gouvernement à en sortir vainqueur. La sensibilisation réussie est un atout incontestable. Reste, cependant, la concrétisation et les stratégies visant la mise en pratique des souhaits et propositions politiques et scientifiques exprimés.

Dans un intéressant article "Le Rwanda sous le joug du F.M.I." (cfr DIALOGUE N° 139 de Mars-avril 1990, p. 52), Laurien UWIZEYIMANA propose de réformer entièrement l'enseignement, particulièrement l'enseignement secondaire. Il estime, avec exagération, que notre enseignement secondaire est "le plus cher du

monde (...), le pire, ce qui explique le branle-bas qui secoue le pays chaque été". Selon le même auteur, l'Etat devrait se désengager de la gestion financière des écoles secondaires pour les confier, par exemple, à des associations de parents.

C'est une proposition intéressante qui nécessite, à mon humble avis, une réflexion approfondie en vue non seulement d'aider le Gouvernement du pays des mille collines à respirer, mais aussi de tendre vers une responsabilisation totale des Rwandais pour l'éducation de leurs enfants. Le coût exorbitant de l'enseignement que supporte l'Etat, et l'absence de responsabilité financière entière des parents pour l'éducation de leurs enfants, constituent deux paramètres devant retenir l'attention des planificateurs de l'enseignement rwandais.

● PARENTS : PREMIERS RESPONSABLES DE L'EDUCATION

L'éducation de notre jeunesse incombe à plusieurs intervenants dont les responsabilités et les rôles sont partagés. Trois catégories d'acteurs sont à distinguer : l'Etat, l'Eglise et les parents (*famille*). L'éducation de la jeunesse rwandaise doit une profonde gratitude et un grand respect à l'Eglise et à l'Etat qui, depuis très longtemps, ont manifesté un vif intérêt à la formation intellectuelle, sociale et morale du Rwandais d'aujourd'hui et de celui de demain. Je persiste à croire à l'hypothèse selon laquelle la Révolution de 1959 et l'Indépendance du Rwanda n'auraient pas été possibles sans le concours de l'Eglise et de l'Etat par le truchement de l'ins-truction. L'Eglise aura joué, de toute évidence, un rôle à ne pas mettre au bas de l'échelle.



*Un effort en cours :
construction de classes primaires*

Même si elle ne peut être négligée, la place des parents dans le combat contre le sous-développement mental et dans le processus éducatif, n'a pas répondu aux attentes de l'Eglise et de l'Etat qui croyaient aider la famille, sans fournir la majeure partie des ressources financières, matérielles et humaines affectées à l'éducation.

Il est visible à l'œil nu que l'Eglise et le Gouvernement ont érigé des infrastructures à leurs propres frais, ou moyennant des crédits ou aides extérieures, tout comme ils ont consenti beaucoup d'efforts pour nourrir la population estudiantine, pris en charge le financement des activités socio-culturelles et sportives, supporté les salaires du personnel enseignant, administratif et de soutien.

Point n'est besoin de faire un calcul chiffré pour prouver que cette charge est trop lourde pour être supportée par l'Eglise et les pouvoirs publics pendant plus d'un quart de siècle avec les difficultés financières que l'on connaît.

Depuis que la crise économique a pesé de son poids dans les affaires, et que l'Etat a montré à la population qu'il était incapable de satisfaire seul à la demande sociale très forte d'éducation, les parents ont réagi positivement à cet appel lancé par les responsables politiques (celui d'épauler l'Etat), d'autant plus qu'ils restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. C'est un fait que les parents qui ont décidé d'avoir un enfant, président à ses destinées dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire s'efforcent de garantir son développement aussi bien physique, intellectuel, social que moral. C'est dans cet esprit que l'Etat demande aux familles des élèves et des étudiants d'apporter une contribution.

ASSOCIATION DES PARENTS

Depuis la présidence de la République par Juvénal HABYARIMANA, certains parents ont créé des associations privées spécialisées dans le domaine de l'éducation. Cette optique a été suivie à travers tout le pays, dans un esprit de développement régional et associatif.

C'est à travers ces associations courageuses qu'on a senti concrètement la responsabilité première qui incombe aux parents des élèves. Désormais l'enseignement financé par les parents trouve une bonne crédibilité, même s'il n'a pas encore fait preuve de vérita-

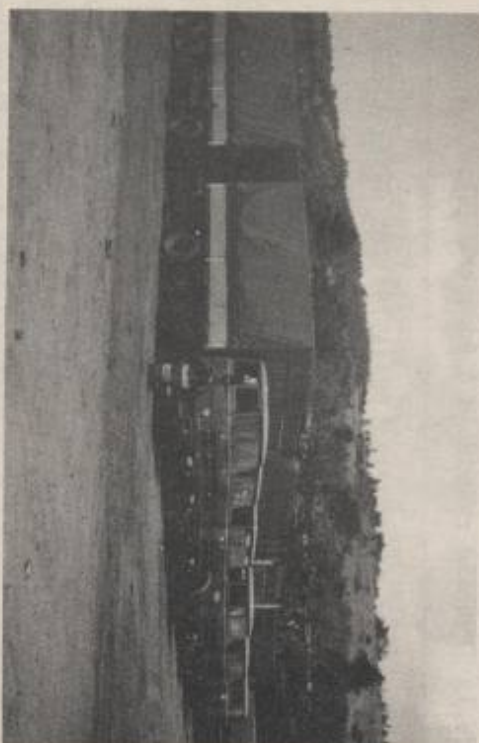
ble solidarité, afin de garantir la formation souhaitée dans le pays. Les orientations politiques en matière d'enseignement privé, auxquelles s'ajoute la tendance vers la généralisation de l'externat, sont clairement définies, et ne rencontrent aucune contestation populaire. Le secteur privé a déjà en main une partie de la jeunesse rwandaise à éduquer.

PEUT-ON REVER D'UNE PRIVATISATION GENERALISEE DE L'ENSEIGNEMENT ?

Si l'enseignement privé financé par les associations de parents et les confessions religieuses représente une part considérable, peut-on espérer ou tendre vers sa généralisation dans tout le pays ? Voilà un thème d'étude et de débats qui nécessiterait plus d'un séminaire. Les débats des rencontres des chefs d'établissements d'enseignement secondaire public tournent presque toujours autour d'un sujet devenu "casse-tête" : la gestion financière. Notre économie parvient très difficilement à satisfaire les besoins réels de la formation, bien que celle-ci se réserve une part importante du budget national.

Le facteur de coût élevé difficilement supportable par une économie rwandaise très malade, d'une part, et la responsabilisation générale des parents à l'éducation de la jeunesse, d'autre part, devraient pousser le pays à se décharger du gros financement des écoles à tous les degrés d'éducation. La privatisation des hôtels, des imprimeries et même du commerce répond au fait que les services publics ne sont plus en mesure, du moins d'après l'expérience, de gérer ce genre d'activités pendant que le secteur privé parvient à le maîtriser et à en tirer un bénéfice. De même le pays devrait amorcer un processus de privatisation de son

enseignement, étant donné les difficultés qu'il rencontre pour trouver les ressources de son financement. Voilà, en tout cas, un pari à gagner, et les avantages sont si certains qu'ils ne nécessitent aucune démonstration économique et politique.



Une société en voie de privatisation : la S.T.I.R.

Il va de soi que le Gouvernement ne peut abandonner dans l'immédiat ce domaine. Dans un premier temps, le secteur privé financerait le type d'enseignement qui l'intéresse, en attendant une sensibilisation accrue pour la prise en charge totale de toutes les filières. Ce type d'enseignement s'inscrirait dans la ligne de celui qui a été mené (et qui a réussi) par les Eglises, les confessions religieuses et certaines associations de parents. C'est peut-être un rêve, mais ce rêve d'une privatisation généralisée peut être réalisé, à condition d'adopter des procédures prudentes et systématiquement assez motivantes. Cela reste bien entendu un ambitieux objectif à long terme.

● LE CONTROLE DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT REVIENT A L'ETAT

Il est clair que l'Etat ne peut rester les bras croisés, dans toutes les activités éducationnelles de ses citoyens. Comme il exerce un contrôle sur le commerce des produits (prix, qualité, importation, exportation, etc...), le gouvernement mettrait au point un système de suivi, de contrôle et d'inspection pédagogique et, dans certains cas, administrative pour s'assurer du respect des orientations générales et de la régularité des dossiers exigés. Après avoir opté pour cette politique de privatisation généralisée, l'Etat aurait le temps et les moyens de s'occuper sérieusement de la qualité de notre enseignement, de mettre sur pied une réglementation et une législation scolaires modernes, de favoriser une recherche scientifique (manuels scolaires, ouvrages d'actualité, matériel didactique et autres) adaptée aux objectifs visés par sa politique éducative.

● UNE EVOLUTION PAR ETAPES

Une remarque importante mérite d'être répétée et notée. C'est la suppression progressive, et non brutale et brutale, du système actuel, pour arriver au bout de ce très long processus de privatisation recherchée. La politique de petits pas sûrs, serait la première orientation en cette matière. Il me semble que la brutalité des décisions jugées urgentes est un facteur majeur d'échec des nouveaux systèmes politiques dans le tiers-monde. KIBIHEKANE de RAMBURA, l'Institut Député SEGATWA à RUHANGA de KIBIRIRA,

APICUR de RUHENGERRI, APAPER, RUGUNGA de KIGALI et les petits séminaires (pour ne citer que les noms des écoles privées qui me viennent à l'esprit) ont montré de vrais signes prometteurs d'un bon enseignement. La logique nous oblige à avoir confiance en ces éducateurs, et à étendre leurs expériences. Le problème qui resterait posé serait de connaître celui qui y gagnerait.

Il faut donc une sensibilisation et une incitation accrues du secteur privé (personnes physiques, morales, congrégations religieuses, etc...) à investir davantage dans le domaine de l'éducation. Bien réfléchis, mieux encadrés, bien conçus et bien appliqués, ces éléments de réflexion peuvent permettre de tendre vers une privatisation généralisée de notre enseignement. Cette politique, à son tour, aiderait le pays à économiser pas mal de ressources, et de responsabiliser davantage les parents qui sont concernés au premier chef par l'éducation de leurs enfants.

Galliean MUGABONAKE.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594

De par le titre de son article, l'auteur annonce déjà que sa réflexion s'écartera des sentiers battus, et même prend le contre-pied du credo habituel quant au développement du Rwanda. Pour lui, seule, l'industrialisation est à même de développer notre pays, et non l'agriculture. A condition que les Rwandais changent de mentalité et se montrent plus dynamiques.

REPENSER LE DEVELOPPEMENT DU RWANDA

Actuellement la crise au Rwanda est une réalité vécue au quotidien par des millions de citoyens. Dans un pays où la base de subsistance de la population est si fragile, la crise provoque d'innombrables problèmes au niveau individuel et collectif. D'où la tâche urgente de trouver des solutions adéquates pour sortir de cette crise, avant que la situation ne soit critique. Ces solutions devraient être à même, non seulement de redresser la tendance actuelle, mais aussi d'assurer un développement continu. Elles ne peuvent donc pas se limiter aux colmatages des brèches par des recettes de politique monétaire et fiscale. En d'autres mots, la sortie de la crise actuelle exige une nouvelle rationalité dans la façon de résoudre les problèmes de société, une nouvelle cohérence.

Il est maintenant indispensable de retourner au point de départ afin de déterminer, avec clarté, l'avenir que nous souhaitons bâtir et sur quelles bases. En effet, toute crise aiguë résulte de structures socio-économiques inadéquates, non-opérationnelles. Elle signale par conséquent, la nécessité de rompre avec ces vieilles structures, de même avec les mécanismes et la rationalité qui leur sont liés. Autrement dit, la crise est une invitation à une création inédite et authentique, une invitation à procéder à une transformation en profondeur des structures et des mécanismes fondamentaux de la société. Mais cela nécessite au préalable la définition d'une finalité, une vue de l'avenir souhaitable.

Dans le présent article, j'essaierai d'établir le lien entre la crise actuelle au Rwanda et la structure de la société rwandaise; ensuite j'essaierai de prouver que dans la situation concrète du Rwanda, l'agriculture, contrairement à l'affirmation qui dure depuis des décennies, ne peut pas être un pôle de développement, et que l'industrialisation est nécessaire.

● STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE

La crise au Rwanda résulte de la structure socio-économique et culturelle de la société rwandaise, et des dispositions inefficaces -politique économique, culturelle, etc. - mises en place pour absorber les perturbations, tant internes qu'externes. La situation actuelle le confirme suffisamment. Si en effet, d'autres pays du Tiers-Monde, notamment asiatiques, affrontent avec succès, les changements de l'environnement international dont certains prétendent qu'il est à l'origine de la crise profonde que connaît le

Rwanda, alors force est d'admettre, dans ce cas, qu'il existe dans ce pays, des facteurs et des structures institutionnels, socio-culturels et économiques qui handicapent la réaction de notre société, ou conduisent à des réactions à contre-courant, menant droit à la crise.

La sortie de la crise actuelle exige alors une réforme en profondeur des structures socio-économiques et culturelles de notre pays. Celles-ci constituent le problème majeur auquel est confronté le Rwanda. Dans la recherche d'issues à la crise, ce problème est incontournable. En effet, le succès de toute action d'envergure dépend, pour une large part, du contexte socio-économique et culturel où elle va s'inscrire. Les structures archaïques et figées offrent un contexte très défavorable à toute forme d'entreprise positive. D'où la nécessité de réformer les structures elles-mêmes. Mais la restructuration de la société exige l'existence préalable d'une finalité, et donc d'un projet de société à long terme.

● L'AGRICULTURE, BASE NON-REALISTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU RWANDA

De la conviction quasi générale des Rwandais, l'agriculture constitue une base solide pour le développement économique du Rwanda. Elle peut, à leur avis, prospérer de façon endogène, donner naissance à une industrie agro-alimentaire, et rendre possible, grâce à ses excédents, la création d'autres industries. Bref, elle peut être un véritable pôle de développement du pays. Cette idée vient, dans certains cas, de l'erreur d'appréciation des possibilités réelles de l'agriculture rwandaise, et dans d'autres, des doctrines économiques du 19^e siècle et d'une certaine

théorie selon laquelle le développement économique se fait en trois étapes successives :

- d'abord, le développement de l'agriculture;
- ensuite, le développement de l'industrie;
- enfin, l'avènement de la société post-industrielle où prédominent les services.

La percée des pays nouvellement industrialisés, où l'agriculture ne fut pas le tremplin, ni la locomotive du développement industriel, a montré que cette théorie ne peut pas être érigée en loi universelle de développement économique.

Dans le cas concret du Rwanda, concevoir l'agriculture comme moteur du développement économique du pays (cfr UMIZEYIMANA L., *Le Rwanda sous le joug du F.M.I.* ? dans DIALOGUE N° 139, mars-avril 1990, pp. 33-54), est à notre avis une utopie lourde de conséquences. Quelle est, en effet, la situation dans ce pays ? Premièrement, la superficie arable par famille est, dans l'immense majorité des cas, inférieure à 0,50 ha (0,25 ha selon diverses sources). Deuxièmement, la persistance de l'explosion démographique se solde chaque année par une arrivée massive de jeunes dans la population active agricole. Il en résulte un rétrécissement continu de la superficie par ménage et par personne active.

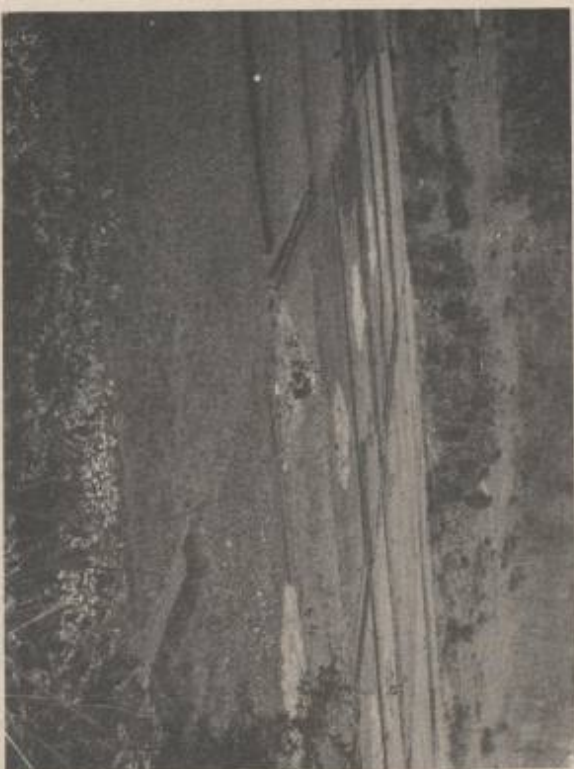
● FREINS DE L'AGRICULTURE RWANDAISE

Cette surcharge démographique conduit à l'épuisement drastique des surfaces cultivées, ce qui provoque une baisse constante des rendements, et donc des revenus de la population agricole. D'où, l'impossibilité d'une véritable modernisation de l'agriculture, qui pourrait conduire à l'augmentation des rendements.

Ces deux facteurs reflètent le cercle vicieux dans lequel le Rwanda est enfermé.

En effet, se trouvant dans l'impossibilité d'étendre les superficies arables, le seul moyen d'augmenter la production agricole est de procéder à l'intensification de l'agriculture.

Mais l'intensification occasionne des charges importantes liées à la fertilisation des terres, à la sélection des variétés, à la lutte contre les maladies des plantes, à l'alimentation du bétail, aux soins vétérinaires, etc. Un investissement important pour couvrir ces frais, est nécessaire. Le paysan rwandais est-il en mesure de supporter un tel investissement ?



Le Rwanda a fortement développé la culture du riz

En général, l'investissement dans l'agriculture de type familial qui prédomine au Rwanda, peut provenir de :

- la production agricole des paysans, supérieure à ce qui est nécessaire pour satisfaire leurs propres besoins de base, c'est-à-dire la capacité de dégager un excédent;
- la pluriactivité, qui consiste en ce que les membres de la famille entreprennent un travail rémunéré, en dehors de leur propre ferme;
- les subventions de l'Etat;
- les crédits des institutions financières.

Or, le revenu de la majorité des familles paysannes est en dessous du minimum de subsistance. Les agriculteurs rwandais ne sont donc pas à même de dégager une épargne pouvant être investie. De plus, la pluriactivité requiert l'existence d'une large offre d'emplois, dans des secteurs non-agricoles ou des grandes fermes. Ceux-ci sont pratiquement inexistant au Rwanda. En outre, les subventions gouvernementales seraient envisageables si l'Etat était réellement riche.

LES MOYENS LIMITES DE L'ETAT

Mais là où la masse des citoyens est dans la misère, d'où peut provenir la richesse de l'Etat ? C'est là sans doute que réside un des plus grands malentendus dans notre pays. Beaucoup de gens répètent à souhait que l'Etat, s'il le veut, peut distribuer aux paysans des engrais, des semences sélectionnées, mettre à leur disposition des agronomes, toutes sortes de spécialistes, du matériel agricole, etc. Serait-ce le coût de certains projets qui entretiennent cette fausse image sur la richesse réelle de l'Etat ?

Mais ces projets, à l'exception de certains cas, du reste marginaux, sont financés par des crédits et des aides extérieurs. Ils ne devraient pas créer des illusions. Dans un pays où le revenu par tête d'habitant est de 280 dollars par an - niveau d'avant la crise - l'Etat est pauvre comme la population. Pour cette raison, les subventions à l'agriculture seraient insignifiantes et économiquement inefficaces.

Enfin, il est difficile de s'imaginer une forme quelconque d'accès des paysans rwandais aux crédits des institutions financières. La probabilité de rembourser ce crédit étant, dans le cas des paysans, pratiquement nulle, son octroi relèverait davantage de la philanthropie, que de la mission normale des institutions financières. D'où notre affirmation de départ que l'agriculture rwandaise n'est pas en mesure de conduire à une amélioration du niveau de vie de la population agricole, et que vouloir faire de l'agriculture rwandaise le pivot du développement, équivaut à boucher l'avenir de l'immense majorité de la population.

LES BLOCAGES

L'inaptitude de l'agriculture rwandaise à se développer de façon endogène, porte en soi le danger, si celle-ci était élevée au rang de secteur économique prioritaire, d'un sous-emploi chronique de la population active, et tout ce que cela implique. Un espace de 6.000 km² - 21 % de la superficie du pays - de terres arables dont dispose le Rwanda, ne peut pas être réellement le lieu de travail et la source de revenus pour plusieurs millions de personnes, sans qu'elles ne soient condamnées à la famine. Si on considère la perspective de 9 millions d'habitants en

l'an 2000, on ne peut que mieux entrevoir l'impasse dans laquelle mène cette optique.

Le remède à cette situation ne peut donc pas être l'agro-alimentaire. Si en effet, l'agriculture est défaillante, les entreprises agro-alimentaires de tout genre ne peuvent que rester au stade artisanal ou de P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises), sans perspectives réelles de développement.

D'une part, le manque d'excédents des cultures familiales, les prive des matières premières nécessaires pour étendre l'activité; d'autre part, si leur production venait à augmenter sensiblement - par l'importation des matières premières, par exemple - elles auraient des difficultés de l'écouler, vu que la population n'en resterait pas moins sans pouvoir d'achat. L'agro-alimentaire ne pourra pas non plus résorber le chômage massif - caché, mais réel - qui existe au Rwanda.

Etant donné son rôle dans la société rwandaise, l'agriculture mérite de toute évidence beaucoup d'attentions et d'efforts. Mais il serait dangereux de ne pas prendre conscience de son incapacité à se développer de façon organique, autonome, et par conséquent, à être la locomotive du développement. L'énergie pour son propre développement doit lui venir d'ailleurs; de l'industrie, pensons-nous.

● L'INDUSTRIALISATION, SEULE VOIE REALISTE

L'industrialisation seule peut fournir au pays une base solide pour développer l'agriculture, donnant des opportunités d'emploi pour la population, des chances d'équilibrer notre économie et les échanges

extérieurs. Cependant, il faut d'emblée souligner le fait que l'industrialisation, la maîtrise industriel- le, est un processus d'une extrême complexité. Sa réussite dépend d'un ensemble de comportements des opérateurs économiques, de l'administration publique et de toute la population (cfr NDAYAMBAJE P., la rigidité de la culture, un frein au développement, dans DIALOGUE N° 139, mars-avril 1990, pp. 3-21). L'industrialisation requiert une certaine philosophie et un style d'action s'appuyant sur les piliers suivants:

- La globalisation du champ d'action. Il s'agit de considérer le monde entier comme un théâtre d'action, un marché d'approvisionnement en produits, procédés, technologies, etc., et un marché d'écoulement de la production. C'est l'approche diamétralement opposée au repli sur soi proposé par L. Uwizeyimana. En effet, il n'est pas difficile de s'imaginer l'avenir d'un pays qui, ne sachant même pas se fabriquer une houe, se mettrait à appliquer, à l'aube du 21^e siècle, cette politique de Robinson Crusée sur une île isolée. L'industrialisation dans un contexte international devenu aussi dynamique, exige l'ouverture au monde, sans quoi on est condamné à la déconnexion et à la dérive.
- Une stratégie de développement claire et une spécialisation réfléchie.
- Une éducation et une formation qualitativement et quantitativement axées sur les besoins à long terme de la société.
- Une politique appropriée et réaliste en matière de science et de technologie.
- L'appréciation de l'information à sa juste valeur, et le déploiement des efforts pour la rendre disponible.

LES DOGMES

L'industrialisation n'est donc possible au Rwanda que si l'on parvient à se défaire des dogmes répandus dans le pays. Les dogmes les plus courants sont les suivants :

O *Ce qui a été réalisé ailleurs, doit être reproduit, intégralement, comme tel, chez nous.* On remarque ce dogme aisément dans la plupart des projets économiques, et même en dehors de l'économie. Cela ne peut qu'inquiéter. Un modèle authentique ne peut pas être imité, car ses contours sont façonnés par des conditions naturelles, culturelles, économiques bien précises. Un modèle d'industrialisation, ou de développement tout court de notre pays, est lui aussi à inventer.

O *Une politique de substitution aux importations doit être encouragée.* Son but principal est, paraît-il, d'épargner les devises. À ce point de vue, la politique s'est avérée, au Rwanda ou ailleurs, incapable de pallier à la sortie des devises. Tout au contraire, elle y contribue activement. On pourrait plutôt penser que le motif caché de cette politique anti-économique, est le désir d'être auto-suffisant. Laissant de côté les méandres de sa perversion sociale, au point de vue strictement économique, l'auto-suffisance tout court, n'est pas une politique pertinente. Elle engendre des gaspillages énormes de moyens sans contrepartie aucune.

La solution efficace, pour un pays, est de produire les biens pour lesquels il dispose d'un avantage par rapport aux autres pays, et de se procurer

ailleurs, à un prix modéré, les biens dont la production sur place aurait coûté plus cher. Dans le monde actuel, il est nécessaire de se spécialiser, soit dans un créneau, un produit, un pôle ou toute une branche d'activité, pour pouvoir affronter la concurrence et faciliter sa propre croissance.

Les moyens dont dispose un pays sont limités. Il est souhaitable de les concentrer sur une ou plusieurs priorités bien sélectionnées, plutôt que de les disperser dans un flot de petites réalisations qui engendrent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.



Une entreprise originale : l'étainerie de HUYE (Butare)

O *La surprotection des industries naissantes est nécessaire, afin de leur permettre d'atteindre la maturité indispensable pour affronter la concurrence étrangère. Une telle mesure aboutit en général à leur enlever le dynamisme, et à bloquer leur expansion. En général, un léger avantage incitatif pour de telles industries, comme par exemple un relèvement modéré de tarifs douaniers pour les produits concurrents, suffit. Fermer les frontières à ces produits, par voie d'interdictions, par de lourdes taxes ou un contingentement, revient à pénaliser, de façon injustifiée, la population, sans réellement aider à la croissance de l'industrie nationale, moins encore à sa compétitivité extérieure.*

O *La technologie appropriée est celle, qui utilise beaucoup de travailleurs. En pratique cela revient à opter pour une technologie antédéluvienne, avant, dans le meilleur des cas, quelques décennies de retard. Il faut particulièrement souligner le fait que l'industrie qui l'utilise est rarement performante, compétitive; ce qui est le plus court chemin vers la banqueroute. En effet, la survie dans l'industrie dépend avant tout de l'efficacité.*

DES INDUSTRIES PERFORMANTES

Du point de vue macro-économique, si une entreprise industrielle est efficace, même avec très peu de main-d'œuvre, son impact sur toute l'économie peut être colossal. Sa production et ses besoins en matières premières peuvent stimuler l'activité et la rentabilité dans plusieurs secteurs, conduire à la naissance de nouvelles industries, etc. En outre, ce type d'entreprise connaît une accumulation rapide,

permettant d'étendre son activité et d'améliorer la performance générale de l'économie.

Dans l'état actuel du Rwanda, rien n'est plus urgent que d'améliorer la performance générale de l'économie, car c'est d'elle que peut provenir la capacité d'investir et de créer des emplois. Mais cela est impossible si les entreprises ne sont pas à même de réaliser le maximum de leurs profits. Par conséquent, le choix de technologie à utiliser, devrait être opéré sur la base de ses avantages pour l'entreprise, c'est-à-dire son aptitude à générer le profit, et non suivant le nombre de travailleurs qu'elle permet d'engager directement.

LES OBSTACLES

A côté de ces dogmes d'ordre subjectif, il existe au Rwanda maints obstacles d'ordre objectif dont :

O *Le manque d'esprit d'initiative et de gestionnaires capables. Ayant peur du risque, les Rwandais arrivent rarement à exploiter les opportunités qui se présentent dans l'industrie. La qualité d'un industriel est d'identifier, d'adopter et de profiter au maximum de toute technologie efficiente. Un industriel doit être, en principe, un homme avide d'innovation, car celle-ci est la condition de survie dans un environnement de concurrence.*

L'initiative ne se limite pas à l'innovation technique ou technologique, elle s'étend aussi à la créativité en marketing, c'est-à-dire à la capacité de percevoir, concevoir et promouvoir un produit qui réponde mieux aux besoins du consommateur. Un produit nouveau ne peut être vendu que grâce à un marketing

habile. C'est ce que plus d'un producteur au Rwanda a du mal à comprendre. Dans le management, les difficultés de toutes sortes qui surgissent régulièrement - quand elles ne sont pas endémiques - dans la majorité des entreprises, attestent d'une médiocre qualité de gestion.

O *La compétition*. La concurrence est le moteur du développement industriel. Or, l'esprit de compétition est toujours le résultat de l'accent mis sur ce point dans l'éducation des jeunes. Quand les jeunes gens apprennent les diverses formes d'organisations, de comportements politiques, économiques, culturels, etc, leur imperméabilité aux méthodes alternatives décroît. Ils deviennent réceptifs à de nouvelles idées, s'adaptent facilement aux voies variées d'apprentissage et de travail; ils sont préparés à rencontrer de nouvelles situations.



Une industrie moderne proche de Kigali : UTEXRWA

L'éducation devrait être à même de forger cet esprit à double face : de rivalité et de coopération. L'enseignement et l'éducation au Rwanda tendent par contre à créer le conformisme, l'esprit mouton qui est en dernier ressort, un anti-développement. La diversité, la différence entre les individus, est la condition pour contribuer à enrichir la culture nationale et l'oeuvre de développement. Une libre concurrence est particulièrement importante pour le secteur industriel où les solutions nouvelles sont au coeur de la réussite.

O *Le manque de stratégie cohérente concernant l'industrialisation du pays*. Jusqu'à cette date, il n'existe aucune politique industrielle claire. Apparemment aucune priorité en la matière n'a été établie de façon à éclairer les décisions des investisseurs éventuels; on ne voit pas de mesures d'incitations tendant à assurer une créativité, ni d'efforts de la part de l'Etat pour pallier à certaines défaillances des privés, ou pour créer les bases d'infrastructure nécessaires.

O *Le manque de capitaux*. Dans un pays sans tradition industrielle, l'existence d'institutions de crédit ne signifie pas sa disponibilité pour les activités industrielles. Les gens qui ont accès à ce crédit n'ont pas, en général, de prédispositions à être des capitalistes d'industrie. Inversement, ceux qui ont ces prédispositions, souvent, n'ont pas les garanties leur permettant de bénéficier de crédit. Ainsi la boucle est bouclée. En insistant sur tous ces obstacles, nous voulons attirer l'attention sur la nécessité d'une réforme profonde de toute la société rwandaise. C'est la condition de réussite pour l'industrialisation, qui est l'unique voie capable de garantir le développement de notre pays. C'est une voie semée de multiples embûches, mais elle est praticable.

EN GUISE DE CONCLUSION

La crise dans notre pays vient à point nommé, pour signaler des déséquilibres structurels graves, dont les meilleurs jours masquaient la réalité. Une réforme en profondeur est nécessaire, si on veut se mettre sur la voie du développement véritable. Bien entendu, en matière de développement, il n'y a pas qu'un modèle unique qu'il faudrait s'appliquer à réaliser scrupuleusement et aveuglément. Ce qui compte avant tout, c'est la compatibilité entre la finalité poursuivie et les moyens par lesquels on entend l'atteindre, c'est-à-dire un projet de société cohérent.

Dans la perspective du long terme, propre au projet de société, l'agriculture dans la situation du Rwanda se révèle incapable d'assurer la survie de la population. Ceci rend automatiquement prioritaire le développement du secteur industriel. La situation de départ du Rwanda est difficile. Nous croyons néanmoins que, dans l'œuvre de construction d'un pays, les paroles de Goethe "*je trouve que la plus grande chose dans ce monde, n'est pas tellement de savoir où nous sommes, mais dans quelle direction nous allons*", expriment, au mieux, l'esprit de rejet de toute forme de défaitisme qui devrait caractériser les bâtisseurs de l'avenir. L'industrialisation dans les conditions actuelles du Rwanda peut être maîtrisée. Mais cela exige de nous "... la meilleure adaptation des méthodes éprouvées d'ingénierie et de gestion, une bonne dose de bon sens, ainsi que l'humilité de reconnaître notre faillibilité et nos limites" (BROOKS F. P. Jr., *The mythical man-month : Essays on software Engineering*, Addison-Wesley, Reading, MA 1975).

Pius NDAYIMBAJE.



Devant l'échec du Communisme et le caractère inhumain du Capitalisme pur et dur, une nouvelle idéologie se met en place. C'est ce nouveau système de pensée que l'auteur nous brosse en quelques traits.

LE SCIENTISME ENTREPRENEURIAL:

UNE NOUVELLE IDEOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Nous assistons actuellement à une agonie du Communisme : la grande idéologie socio-économique qui aura marqué les hommes pendant un siècle et demi (depuis la deuxième moitié du XIXe siècle), cette idéologie qui voulait enterrer le Capitalisme. C'est ce dernier qui a eu le dessus ! Dans les anciennes "démocraties populaires", on voue aux gémonies les idoles d'hier, on déboulonne les statues des héros de ce système de pensée. On "capitalise" à tour des bras.

D'ores et déjà, le Capitalisme devient la seule référence pour tous les habitants du monde : nous n'avons pas de choix.

Le monde va embrasser un peu rapidement ce système en ignorant ses excès qui justement auront engendré le Communisme, tels que les inégalités sociales intolérables, l'individualisme déshumanisant, l'impérialisme des pays forts sur les pays faibles, l'échancé inégal entre riches et pauvres qui ne permet pas à ces derniers de quitter leur état.

Force nous est donc de concevoir une nouvelle idéologie qui servira de leitmotiv au processus de développement des nations prolétaires.

LES DEUX POSTULATS

Cette nouvelle idéologie sera appelée : le scientisme entrepreneurial. Elle repose sur l'accumulation du capital intellectuel et l'exaltation de l'esprit d'entreprise pour faire fructifier ce capital accumulé. Cette idéologie repose sur deux postulats :

- Il n'est de plus grande ressource que la matière grise des citoyens;
- Le capital intellectuel n'est rentable que s'il est orienté vers la production matérielle de biens pour élever le niveau de vie des citoyens et la compétitivité du pays dans la guerre économique mondiale.

Le premier postulat est de lui-même évident. Les actuelles grandes nations développées ont décollé lorsque le savoir a été démocratisé. L'histoire nous rappelle que la révolution industrielle a été la conséquence de la Renaissance, cette période du renouveau intellectuel qui a marqué le 16e - 17e siècle européen.

Il en est de même des nations qui décollent actuellement. Que ce soit le Japon, que ce soient les quatre petits dragons - Taïwan, Corée du Sud, Singapour et Hong Kong -, c'est le niveau de scolarisation très élevé qui est le moteur des miracles économiques qui s'y accomplissent sous nos yeux. Pour exemple : 98 % des enfants japonais décrochent leur baccalauréat. La Corée est parmi les pays ayant le plus grand pourcentage d'ingénieurs.

Quant au deuxième postulat, il faut le comprendre à la lumière de l'expérience humaine. Un savoir accumulé sans utilisation pratique est une graine morte. Car il ne s'agit pas de produire des têtes bien pleines, mais aussi des mains biens habiles !

Certains pays disent : "nos citoyens n'ont pas d'esprit d'entreprise, leur indolence est atavique". Ces affirmations sont en partie vraies : certaines cultures, la rwandaise notamment, croulent sous le poids des traditions anachroniques de soumission, de gréganisme, de peu d'imagination économique. Le défi est là, et il s'agit de le relever, car l'éducation c'est ça : la transformation des traditions, des cultures, dans le sens voulu. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de transformer les mentalités de façon à ce que les citoyens aient un esprit de compétitivité commerciale. Ceci peut se faire en favorisant l'initiative des enfants en classe, en enseignant de belles théories qui ont de belles applications, en dotant chaque établissement scolaire d'un laboratoire, même rudimentaire, en accordant un poids de plus de 50 % au côté pratique des matières enseignées. Il faudrait également apprendre à tout enfant qu'il doit viser à créer sa propre entreprise, une fois sorti de l'école.

REORIENTER L'ENSEIGNEMENT

Cette remarque est très importante. Jusqu'aujourd'hui, les enfants avancent dans leur scolarité en battissant les plans, non de création de leurs propres entreprises, mais d'obtention d'emploi dans la Fonction publique ou dans le secteur privé. Or, la Fonction publique licencie actuellement. Et le secteur privé est plein à craquer.

De plus, si nous avons l'objectif de former la majorité de nos jeunes, il se créera nécessairement un divorce entre la demande d'emploi et l'offre massive d'emploi. Si les enfants grandissent dans l'optique de la création de leurs propres emplois, l'obstacle est surmonté et le tour est joué.

Ceci suppose que tous les jeunes apprennent les rudiments des sciences commerciales, du genre : comptabilité, négociation de financements bancaires, construction de plans d'affaires... Ceci suppose également que les jeunes apprennent des métier d'avenir. C'est cela le scientisme entrepreneurial. C'est cela le nerf de la guerre que nous menons - et que nous devons gagner - contre le sous développement.

Faustin HITIYISE.

U M P RWANDA

B.P. 987 KIGALI

TEL. 7 54 66

**Pièces de rechange
tous véhicules,
pneus, batteries, etc...**

Parmi les défaillances de notre pays il y en a que nous n'identifions pas toujours et qui sont cependant graves. Parmi elles, le manque d'une bonne stratégie dans la prise des décisions. Pourtant, c'est là un des aspects essentiels de tout développement. Car avant d'agir, il faut d'abord bien identifier les problèmes.

POUR UNE MEILLEURE EFFICACITE DANS LA PRISE DES DECISIONS

A l'heure actuelle, le Rwanda, comme la plupart des pays sous-développés, fait un examen de conscience, entre autres pour identifier les causes de la crise économique, et trouver les moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. Parallèlement à la problématique économique, des discussions sur la voie politique à suivre pour une meilleure démocratie continuent à être le sujet d'actualité, pour la majorité des intellectuels de nos pays. Certains croient que, précocement ou tardif, le multipartisme est le reflet par excellence de la démocratie. D'autres répliquent que le multipartisme n'est bon que pour la démocratie occidentale, et que nos peuples ne sont pas encore mûrs pour vivre le multipartisme.

Dans tous les cas, l'on s'accorde souvent sur le fait que la dictature, ou le monopartisme, est source de corruption, ne permet pas la liberté d'opinion et

n'est donc pas l'idéal pour la démocratie. Dans la recherche d'une solution à tous ces problèmes on estime que toute contribution est bonne, la tâche ultime de l'autorité étant de faire autant que possible la synthèse des différents points de vue.

La présente contribution fait d'abord un relevé de quelques principes, avec des exemples qui illustrent le genre d'erreurs pouvant conduire à un échec, ou du moins à un mauvais rendement. Ainsi il convient chaque fois de recenser ses propres erreurs, non pas pour se sentir culpabilisé, mais pour regretter ces erreurs, et éviter d'en commettre de semblables. La véritable contribution consistera à proposer quelques conclusions qui pourraient être prises en considération, dans la recherche des solutions.

DES CAUSES D'ECHECS

Parmi les principes qui ont guidé l'esprit des Rwandais dans l'étude des problèmes, et qui malheureusement continuent à prévaloir, on peut regretter les suivants :

- L'existence de beaucoup d'"a priori". L'on ne doute pas que quand un technicien est confronté à des points "tabous", indiscutables et immuables, en abordant un dossier, il est paralysé dans sa démarche, et les résultats de son analyse ne sont qu'un pis-aller.
- Le manque de pragmatisme : combien de fois admettons-nous une évaluation fouillée et objective de nos actions, afin d'y apporter les ajustements nécessaires, ou même changer d'option ?
- Le manque de réalisme : l'adage rwandais "Imana yirirwa ahandi igataba i Rwanda" ("Dieu passe la journée à l'étranger et la nuit au Rwanda") risque

de constituer pour nous une fausse sensation de sécurité. Ainsi nous aspirons à tout, nous croyons que tout peut nous être donné, mais nous ne faisons pas grand chose pour faire valoir nos efforts. Il est évident que nous sombrons dans l'idéalisme quand nous disons, par exemple, que nous avons la "paix" et que le reste ira tout seul.

EXEMPLES D'ECHECS

Des exemples pris au hasard illustrent le fait que, souvent, nous évoluons dans une voie pendant plusieurs années pour nous rendre compte tardivement que nous aboutissons à l'échec, alors que des avis contre cette voie n'ont cessé d'être émis :

- la longue course dans la réforme scolaire, avec des efforts de conscientisation sans succès, alors que l'introduction d'un nouveau système d'enseignement n'a jamais été justifiée par des lacunes prouvées de l'ancien système.
- la longue période pendant laquelle des dépenses inconsidérées ont été faites pour louer des maisons très modernes aux fonctionnaires. Est-il rationnel de louer des villas pour ces fonctionnaires dont le niveau de vie laissait beaucoup à désirer ? Qui a profité de cette situation ? Ce n'est pas le fonctionnaire lui-même. C'est le propriétaire de la maison, et tout au plus le MINITRAPE qui était l'arbitre de cette prodigalité.
- L'ONAPO qui a démarré sur des bases très discutables et qui continue à s'épanouir, alors qu'il n'y a aucun rapport entre l'impact de ses actions et les investissements consentis. D'aucuns disent qu'il n'y aura pas d'impact sensible des actions de l'ONAPO, tant que le niveau de vie de la population ne s'améliore pas. Ainsi ceux qui sont les

meux formés n'éprouvent aucune difficulté à comprendre le bien-fondé du contrôle des naissances. Par ailleurs, tant qu'il n'y aura pas un minimum d'infrastructures médicales, garantissant à la population un accueil ainsi que des soins de santé de qualité, on ne pourra pas gagner la confiance nécessaire à l'éducation pour la santé car, s'il est évident qu'un malade peut attendre toute une journée pour être soigné d'une malaria, il n'attendra pas aussi longtemps pour un conseil en matière de contraception. En fin de compte, l'ONAPO ne devrait pas tellement retenir l'attention de la santé publique, car elle risque de coûter plus cher à l'Etat que la médecine curative.



Faut-il investir dans la construction d'immeubles ?

- L'Hôpital Faycal est un projet monstre sans issue apparente. Certains croient qu'un tel hôpital n'apportera aucune innovation, si ce n'est de priver les autres hôpitaux du personnel nécessaire, et entraîner des investissements introuvables. D'après divers avis, le plus rationnel

serait de restructurer le fonctionnement des hôpitaux déjà en place, et garantir le maintien et la promotion éventuelle des services.

Tels sont quelques exemples tirés au hasard, sans devoir parler de l'ANIMATION et de l'UMUGANDA, dont la justification n'est pas toujours facile.

QUE FAIRE ?

Un minimum de réalisme devrait nous faire admettre que le Rwanda n'a pas tellement d'avantages : pas de sous-sol riche, pas de sols fertiles et peu de stratégies d'exploitation. L'on pourrait même prévoir des catastrophes : les famines et le manque de devises n'en sont qu'un avertissement.

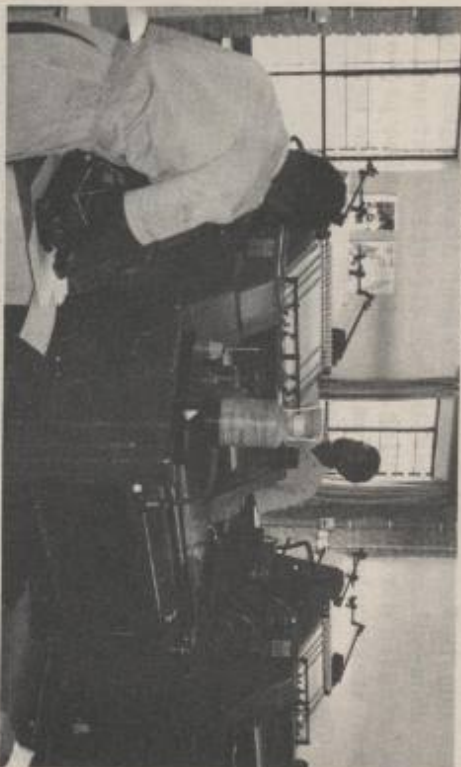
Dernièrement, à Bruxelles, à l'occasion d'une conférence sur le problème de la surpopulation au Rwanda, un sage Rwandais a dit que les problèmes du Rwanda sont multiples et propres au Rwanda, et que face à ces problèmes, les Rwandais doivent adopter un comportement particulier qui soit à la hauteur de ces problèmes, mais sans indiquer lequel.

De ce qui précède, on peut tirer quelques conclusions qui pourraient guider les approches de solutions aux problèmes dans un pays qui, faut-il encore le souligner, n'est pas beaucoup favorisé par la nature :

- Être réaliste, c'est-à-dire aborder les problèmes de face, en évitant de sombrer dans l'idéalisme exagéré, qui pousse certains à ne relever que les quelques rares points positifs de notre système social, économique et politique, pour inhiber tout sens critique.

- Bien discerner les objectifs, c'est-à-dire savoir ce que l'on veut, comment agir et par quel moyen, en termes opérationnels, ainsi qu'utiliser nos techniciens et retenir avec intérêt leurs conseils. En effet, dans la plupart de nos services, on se rend compte qu'il y a beaucoup de "chacun comme il l'entend", faute d'une définition claire du travail.

- Admettre une évaluation objective précoce et régulière de nos actions par des techniciens qui ne doivent, en aucun cas, être contraints par la complaisance politique.



Ce dont le Rwanda a besoin, ce sont des bons techniciens

- Faire tout pour une meilleure démocratie qui nous fera bénéficiaire de la liberté d'opinion et d'association, et accepter sans susceptibilité les critiques, car l'on doit garder à l'esprit que personne n'est parfait sur terre. Ainsi, un contrôle mutuel entre tous les membres de la communauté rwandaise, est le seul moyen pour

accéder à la transparence dans la gestion de la chose publique.

- Acquérir la maturité nécessaire pour vivre, sans leurre, nos réalités régionales et ethniques. En d'autres termes, c'est la démystification de la question régionale et ethnique qui nous conduira au respect mutuel entre Rwandais : la diversité régionale et ethnique étant toujours indispensable ne fut-ce que pour l'harmonie des sociétés.

- Eviter de considérer gratuitement que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds ne nous favorisent pas, mais bien écouter leurs propositions, demander l'avis de nos techniciens qui prépareront des arguments adéquats, pour nous faire bénéficier des biens de la collaboration internationale.

Définir une stratégie agraire sur des bases techniques, en tenant compte des réalités naturelles de chaque région avec :

- redéfinition de la structure des priorités;
- recherche de financements pour aider la population à exploiter utilement ses ressources;
- définition d'un système efficace de commercialisation des denrées alimentaires et d'approvisionnement en produits de première nécessité.

Revêtir d'un certain pouvoir d'achat la population des régions où les terres sont insuffisantes et peu fertiles, et maintenir la stabilité des prix des denrées alimentaires. L'amélioration du pouvoir d'achat de la population suppose la création d'emplois, grâce aux moyens disponibles, tandis que la stabilisation des prix des denrées alimentaires n'est possible que par l'échange interrégional car, encore faut-il être réaliste, la soi-disant autosuffisance alimentaire rwandaise n'a jamais été le résultat de nos seules récoltes.

Joseph NDAHIMANA.

4 STARS OVER RWANDA



hôtel des mille collines



Hôtel
des Diplomates



hôtel AKAGERA



COMPAGNIE RWANDAISE
D'HÔTELLERIE &
DE TOURISME
S.A.

B.P. 1322 Kigali - Tél. 00-250-76530 à 76533 - Fax: 00 250-76541



Depuis fort longtemps, notre pays affiche à son enseigne "Révolution et Démocratie". Pourtant un regard quelque peu critique sur des "détails" nous révèle que la route est encore longue. Et que pour aller jusqu'au bout du voyage, nous devons nous ceindre principalement d'une conscience droite guidée par une bonne éthique.

RESPECT ET BONNE GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE

Le monde est compliqué : pour y survivre, pour le comprendre, nous devons en permanence analyser les innombrables informations que reçoivent nos yeux, nos oreilles, notre peau, et les confronter à notre expérience passée, pour en tirer les renseignements qui nous permettront d'agir.

Un des actes familiers qui nous aiderait considérablement dans cette entreprise, est l'observation de notre entourage et de notre environnement qui changent sans cesse.

Alors, qu'on se le dise ! Actuellement, la conscience dans la gestion de la "chose publique" n'est pas encore bien éveillée, malgré une sensibilisation incessante. Dans certains services publics ou parastatals (en milieu rural ou urbain), on assiste encore au gaspillage par les responsables, des ressources disponibles, par ignorance, par manque de souci du

bien commun ou par irresponsabilité. Des exemples ? On en trouve à gogo ! Tenez ! Il y encore des gens qui croient que ce qui appartient à l'Etat (la chose publique) n'appartient à personne ; d'où la tendance à s'en approprier, à le dilapider ou à le détruire. Mais dites donc ! l'Etat, c'est qui ça encore ? Mais, c'est nous tous, pardi ! Pourquoi alors fuir cette responsabilité du bien commun, alors que, chacun de nous devrait en être bon gestionnaire ? Patriotisme oblige !

DETOURNEMENTS ET MAUVAISE GESTION

On l'a dit et on ne cessera de le dire, il y a encore des gens qui, leur autorité ou connaissance en gestion ou comptabilité aidant, détournent intelligemment les deniers publics. Pour ceux-là, les haut placés surtout, on ne parle pas de vol, mais on dit qu'*ils font glisser* (ou déplacent) *les deniers publics* (kunyereze umutungo). Il y a aussi les hold-up qui commencent à s'opérer dans les banques. Mais les voleurs, ce sont les petits, les pick-pockets ! Ceux-là méritent la prison !

D'autres perçoivent des "pourboires" ou "bakchichs" avant d'accorder les services pour lesquels ils sont (grassement) payés par l'Etat. Il y a beaucoup d'autres trucs que les connaisseurs utilisent pour s'enrichir illicitement, et au détriment de la masse laborieuse. Comment se fait-il que souvent les services (projets, offices, sociétés...) dans lesquels l'Etat investit son argent, connaissent des problèmes de gestion, alors qu'ailleurs dans les services privés semblables, on observe un gain ?

Souvent ces entreprises d'Etat tombent en faillite, ou réalisent très peu de bénéfices, alors que les

responsables et les hauts cadres font "grossir leur ventre". Bizarre, non ! Comment pouvons-nous connaître réellement le système de gestion des aides étrangères que nous recevons, s'il n'y a pas une co-gestion au niveau national ? Il paraît que certaines aides sont gérées depuis Washington, Londres ou Paris. Allez-y voir ! La mauvaise gestion est-elle punie ? Souvenez-vous de l'histoire de la SOMIRWA et d'autres exemples.

UN MAUVAIS HERITAGE

Sachez-le : même sans comptabilité analytique, l'enrichissement illicite ne passe pas inaperçu pour les "clairvoyants". On ferme plutôt les yeux, et la vie continue. Peut-être pour éviter le scandale et le courroux des concernés ! Mais prenons garde, car si dans l'avenir, les plus jeunes en font autant, certains services fermeront les portes, faute de subsides, et la masse bénéficiaire se trouvera réduite à la mendicité et au vagabondage dans nos villes. Les nantis n'auront qu'à se barricader dans leurs fortresses avec leurs "zamu" et chiens méchants, loin des yeux larmoyants des affamés. Encore qu'ils ont des possibilités de s'acheter des fusils pour se protéger. Mais, jusqu'à quand ?

Dans le cadre de la "RICOTRASO" (rigueur, concertation, transparence et solidarité), y aura-t-il un moment où les gens soupçonnés d'avoir détourné les deniers publics ou de s'être enrichis illicitement, seront interpellés publiquement, comme on le fait pour le recouvrement des dettes publiques, ou faudra-t-il attendre la "démocratie pluraliste", autrement dit "la justice sociale" ? Ce serait du bon travail pour nos agents de renseignements (économiques) de disculper les gens honnêtes.

FRAUDE ET MERCANTILISME

Il est certain aussi qu'on peut s'enrichir très vite, si on fait de la fraude, ou si on cumule plusieurs activités (politico-administratives et commerciales), à l'instar de certains hauts fonctionnaires qui sont industriels, commerçants, transporteurs, agro-sylvo-pasteurs..., bref grands entrepreneurs en tout domaine. Le cumul des fonctions et des activités mercantiles va de pair avec les avantages matériels et sociaux (logements, crédits, propriétés foncières, véhicules, jeux d'influence...).

Où reléguons-nous la division du travail alors ? Soyons logiques : si les grands s'occupent de toutes ces activités économiques, en même temps qu'ils occupent de hauts postes administratifs, de quoi s'occuperont les petits et les paysans ? De la mendicité, n'est-ce pas ? Le comble, c'est que ces derniers seront taxés de fainéants, alors qu'ils n'ont pas le choix. Ne vous étonnez pas si certaines activités administratives (et économiques) sont mal assumées par les responsables qui, souvent, sont accaparés par leurs propres "investissements". Les entreprises de l'Etat deviennent familiales, les dossiers importants sont relégués aux techniciens (affectés) qui, malgré leur compétence, n'ont pas de pouvoir de décision.

Qui réfléchira "profondément" sur les vrais problèmes socio-économiques et politiques de la nation et sur la "démocratie" ? Les rédacteurs en chef et les journalistes de KANGUKA, KANGURA, UMBURANGA... ? Vous me répondrez "Bravo" ! Mais c'est drôle, ça ! Et nos intellectuels, nos journalistes salariés, nos

responsables ? Ont-ils peut-être besoin de la "démocratie" pour s'exprimer ! qu'ils le sachent : *"la démocratie ne se donne pas, elle se conquiert"*. Il ne faut pas non plus continuer à travestir la vérité car les Rwandais, quoique "timides", sont intelligents. Vive la transparence !

ENCORE DU GASPILLAGE DE RESSOURCES

Les équipements des bureaux (mobiliers, machines, papiers et autres accessoires) sont souvent mal utilisés par les apprentis, mal entretenus par les responsables, ou subtilisés par les magasiniers. Si vous êtes un "petit" chef, ne les reprenez surtout pas, car ils ont des "relations". Le "sais-tu comment je suis venu ici ?" est en vogue.

Les appareils défectueux dont les frais de réparation sont élevés (machines à écrire électroniques, ordinateurs, stencilleuses, photocopieuses et autres) jonchent les couloirs, les salles et les sous-sols de certains bâtiments administratifs. Les ascenseurs sont souvent en panne, même là où il n'était pas nécessaire de les installer (maisons à deux ou trois étages). S'il y en a un qui fonctionne, on dira que c'est pour le Ministre ou le P.D.G. ! Trop de véhicules luxueux et de motos sont hors circulation, à l'état neuf, par suite d'accidents ou faute d'entretien régulier ; ils pourrissent dans les parcelles de certains services ou offices, et là où on les a mis en fourrière : devant les parquets ou à la gendarmerie, car leur vente aux enchères ne s'opère pas régulièrement. Ne faudrait-il pas prévoir un budget pour la formation de meilleurs chauffeurs et leur recyclage ? Sachez que les accidents de circulation nous coûtent annuellement une bagatelle d'environ 2 milliards de francs rwan-

dais. C'est quand même trop ! En général, les situations décrites ci-dessus sont essentiellement dues à la négligence des "gestionnaires" de la chose publique, à la grande diversité des marques d'appareils importés, parfois d'occasion ou vétustes, conseillés, sinon imposés par certains de nos bienfaiteurs qui ne connaissent pas nos réalités nationales, mais qui veulent que leurs usines continuent à tourner ou à se débarrasser des "déchets". On manque de pièces de rechange, ou de personnel de maintenance qualifié, et de vrais utilisateurs conscients et ayant le souci du bien commun.

L'utilisation abusive du courant électrique, de l'eau et du téléphone dans les bâtiments administratifs, entraîne des frais considérables, supportés par les pouvoirs publics. Parfois on allume les lampes quand le soleil éclaire largement, et on oublie de les éteindre après le travail. Souvent la fuite d'un robinet n'intéresse personne; sans oublier la propreté dans et autour des bâtiments, et les toilettes publiques qui sont mal entretenues !

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pourtant, on parle souvent d'assainir notre environnement. Par où faut-il commencer ? La pollution de l'eau, de l'air, des lieux publics, des terrains cultivables ou non, par toutes sortes de nuisances, résulte non seulement d'un manque d'éducation pour la protection de l'environnement, mais aussi d'une mauvaise planification et d'une non-spécification de l'utilisation des sols. Par exemple : le schéma on plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, s'il existe, s'occupe-t-il réellement de l'aménagement rural ? Spécifie-t-il, en milieu urbain, le plan et

le coefficient d'occupation des sols : spécialisation des quartiers ou zones, densité, volume et hauteur des constructions, etc. ? Est-il respecté avec rigueur par les responsables de l'aménagement pour éviter le gaspillage des terres qui sont devenues rares ? Je crois que non. On plante des fleurs à côté des immondiçes, - c'est bien pour équilibrer les odeurs, - mais, est-ce esthétique ? On implante les usines (polluantes) au milieu des habitations, ou en amont d'un réseau d'eau. Ce genre d'aménagement c'est du cafouillis !

On se demande alors pourquoi, au gré du profit individuel ou d'un petit groupe, on peut détruire le patrimoine commun à tous : l'environnement. Les conséquences ne tarderont pas à se montrer. Je ne suis pas futurologue, mais il faut simplement observer. En milieu rural, on peut dire que les feux de brousse mal contrôlés, l'érosion, le surpâturage, l'exploitation anarchique et irrationnelle des terres, sans jachère à cause de la surpopulation, l'usage inadéquat ou abusif des intrants agricoles et pesticides, faute de carte pédologique et de données phénoménologiques détaillées et précises, peuvent conduire, en plus des aléas climatiques, à la stérilité de notre terre nourricière, à la destruction du couvert végétal et partant, à la disparition de la faune et à la modification des micro-climats, avec toutes les conséquences néfastes qui s'en suivent : misère, faim, mort...

UNE QUESTION DE CONSCIENCE ET D'ETHIQUE

Retenez pour votre gouverne que trop souvent la dégradation de notre environnement résulte de l'absence d'une véritable politique locale d'aménagement, d'une programmation inadéquate, voire inexistante, de l'application de règlements et de procédures non

adaptés aux particularités régionales, de volontés disparates d'une multitude de décideurs, de démarches spéculatives pour l'acquisition des terrains. Au niveau local (communal), l'essentiel de ce qui se conçoit et se réalise échappe trop souvent aux habitants (principaux opérateurs de l'aménagement et du développement rural).

Bref, la destruction de l'écosystème et la mauvaise utilisation de toutes les ressources disponibles (matérielles, monétaires et humaines) sont autant de problèmes dans la gestion de la chose publique.

En conclusion, eu égard à toutes ces situations, il y a lieu de dire que la planification, la coordination, la gestion, et le contrôle de la gestion de la chose publique ne sont pas encore bien intégrés, systématisés. Hélas ! Alors, si nous sommes vraiment démocrates et révolutionnaires, pensons à tout cela. Ayons la conscience de la gestion du bien commun et le souci de le préserver dans notre intérêt à tous, et dans celui des générations futures. C'est une question de conscience et d'éthique.

François MAGAMBO.



SOCIÉTÉ RWANDAISE D'ASSURANCES

Boulevard de la Révolution
B.P. 924 • ☎ 73712 - 73716 • Fax 73362
KIGALI - RWANDA

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

AU SERVICE DU PARTICULIER ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Eglise d'ici et d'ailleurs

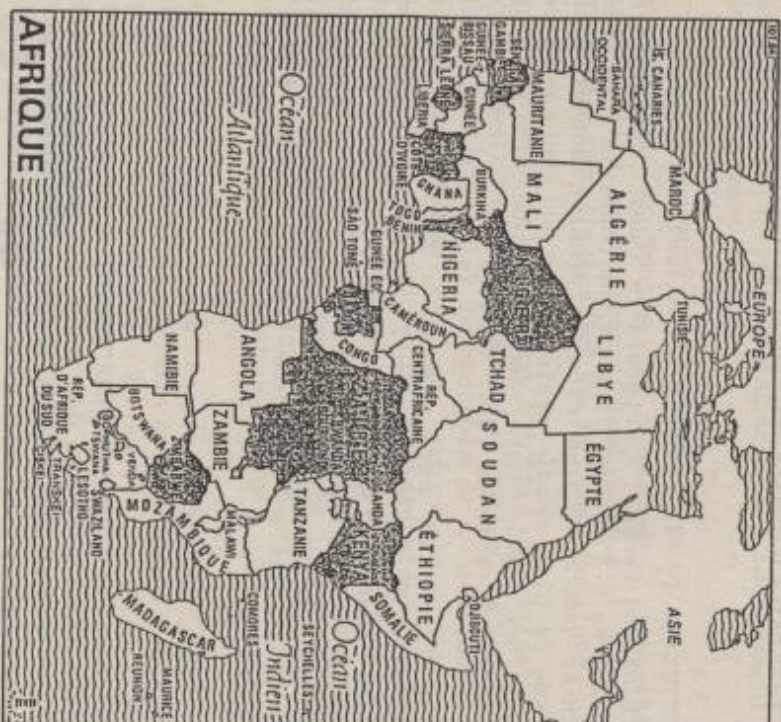
LES EGLISES AU CHEVET D'ÉTATS MALADES

L'effondrement spectaculaire des démocraties populaires à l'Est de l'Europe, au cours de l'automne dernier pourrait bien être le premier moment d'un séisme de plus grande ampleur. Car en Afrique Noire aussi, et depuis trois décennies, on vit le plus souvent à l'ombre du Parti Unique.

Au Zaïre, on naît membre du M.P.R. (Mouvement Populaire de la Révolution). Or cet exercice d'un pouvoir quasiment absolu, par des oligarchies, souvent corrompues et toujours jalouses de leurs privilèges, a conduit la presque totalité des pays africains à la "crise gravissime" que Jean-François Bayart dénonce aujourd'hui¹.

Déjà, depuis quelques années, se multiplient diagnostics pessimistes et mises en garde. Hélas, loin de s'améliorer, et pour des raisons qui ne tiennent pas toutes à l'incurie des pouvoirs en place (dette internationale, chute des cours des matières premières), la situation socio-économique de ces pays connaît aujourd'hui une telle dégradation qu'on semble parvenu au point de rupture : "Régimes en crise, pauvreté, insubordination généralisée : l'Afrique noire va imploser", annonce Achille Mbembe dans une étude très documentée parue dans le Monde Diplomatique (avril 1990), alors que se multiplient des signes avant-coureurs d'un séisme qui secouera l'ensemble du continent.

Rien qu'au cours de ces derniers mois, le Bénin, le Sénégal, le Niger, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Zaïre, le Kenya, le Zimbabwe, ont, à des titres divers, fait la une de l'actualité.



La crise n'y a pas partout la même ampleur mais, parce qu'on sait que le "vent de la liberté" a soufflé sur l'Est de l'Europe, on se prend à rêver : pourquoi ne soufflerait-il pas sur l'ensemble du continent africain ? Et suffirait-il de dire, à Kinshasa, que "la Perestroïka ne concerne pas le Zaïre" pour que le

peuple se taise, une fois encore, et renonce à ses exigences légitimes ?

Dans le désarroi du moment, il n'est pas étonnant que l'Eglise catholique se retrouve souvent en première ligne. Outre le fait qu'en certains pays d'Afrique, comme le Zaïre, elle représente presque la moitié de la population, sa "visibilité" et son autorité morale vont, le plus souvent, bien au delà de son importance numérique. Ecoles et collèges, hôpitaux et dispensaires, aides au développement et à la formation, et parfois aussi infrastructures créées jadis par la Mission et qui demeurent en place aujourd'hui : imprimeries, garages, menuiseries, moyens de communication, etc. Tout cela donne à l'Eglise, dans la vie de tous les jours, un poids considérable.

● SUPPLÉANTES ET FÉDÉRATRICES

En périodes de fortes turbulences, elle est souvent la seule à faire face aux nécessités du moment. Ainsi, durant la guerre civile au Tchad, c'est l'Eglise qui a pourvu, à la mesure de ses moyens, aux urgences immédiates (sécheresses, famines) et maintenu tant bien que mal tout ce qui pouvait l'être (écoles, dispensaires).

Le crédit qui s'attache à l'Eglise du Bénin, explique sans doute pourquoi Mgr Isidore De Souza, archevêque coadjuteur de Cotonou, fut élu à l'unanimité, président de la "Conférence générale des forces vives de la Nation" qui se tint à Cotonou du 19 au 28 février dernier. Présidence qu'il exerça, semble-t-il, à la satisfaction de tous, et qui aboutit à la désignation, par cette même conférence, d'un nouveau

Premier Ministre de la République du Bénin, naguère "République populaire". Même unanimité à Libreville, pour porter Mgr Basile Mve, évêque d'Oyem et Président de la Conférence Episcopale du Gabon, à la tête de la Conférence nationale chargée de négocier les étapes qui conduiront le pays vers un multipartisme.



La Basilique de YAMOUSSOUKRO qui pose tant de questions aux catholiques.

En Côte d'Ivoire, les évêques ont jugé bon, face à la gravité des événements qui ont, ces derniers mois, secoué Abidjan et les autres grandes villes du pays, de se réunir en session extraordinaire. Le texte publié à l'issue de cette rencontre dit clairement la gravité de la situation : "nous avons frôlé la catastrophe" et rappelle que, dès 1982, les évêques avaient alerté les pouvoirs publics sur les risques qu'engendre une société inégalitaire et

dominée par l'argent : "Les pauvres, par peur des grands, risquent de se contenter d'écouter et d'enregistrer ce que leur disent les hommes au pouvoir, jusqu'à ce que, à bout de patience et de tolérance, le peuple exacerbé en vienne à s'armer de courage et d'audace pour se rebeller contre une telle société".

Quoiqu'il en soit de l'évolution de la Côte d'Ivoire, au cours des prochains mois, alors que la succession du Président Houphouët Boigny s'avère particulièrement difficile, il est certain qu'il faudra tenir compte de l'épiscopat ivoirien, et tout spécialement du Cardinal Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, dont l'autorité morale est grande dans tout le pays.

● AU ZAIRE, UN LOURD CONTENTIEUX

Plus complexe apparaît la situation de l'épiscopat zaïrois. Le contentieux entre l'Eglise du Zaïre et le Président Mobutu ne date pas d'hier. On se souvient peut-être de la crise grave qui les opposa entre 1972 et 1976 : elle contraignit le Cardinal Malula à quitter le Zaïre au cours du premier semestre 1972.

Depuis une quinzaine d'années, la Conférence Episcopale est souvent intervenue publiquement pour faire connaître son opinion sur l'évolution de la société zaïroise, soit pour célébrer ce qui méritait de l'être (cf *Message et déclaration des évêques du Zaïre*, 25^e anniversaire de l'Indépendance, 1985), soit pour dénoncer sans faiblesse les carences d'un système qui ne profite qu'aux plus fortunés (cf *Déclaration de l'épiscopat sur la situation présente*, 1975; *Appel au redressement de la nation*, 1977; *Le chrétien et le développement de la nation*, 1988).

La vigueur et la pertinence de ces mises en garde n'ont d'ailleurs jamais empêché le Président Mobutu d'entretenir avec nombre d'évêques zaïrois des rapports amicaux et de les faire, à l'occasion, bénéficier de ses libéralités. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la célébration fastueuse du soixantième anniversaire du Président, en octobre prochain à Lisala, dans la province équatoriale, vaudra à la cathédrale de cette ville, des embellissements à la mesure de l'événement.

C'est donc *cum grano salis* qu'il faut entendre la déclaration péremptoire de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (n° 1527, 9 avril 1990), titrant en couverture : "Zaire : les Evêques accusent" ! En fait, répondant à un vœu du Président formulé le 14 janvier dernier : "ouvrir un dialogue direct avec le peuple", les douze archevêques et évêques constituant le Comité permanent de l'épiscopat zaïrois, font connaître clairement leur opinion.

VERS LE PLURALISME POLITIQUE

Réunis du 7 au 9 mars à Kinshasa, ils énoncent, dans un mémorandum destiné au Président Mobutu et dont une copie a pris le chemin de Rome, les faiblesses radicales que manifeste depuis 20 ans, l'exercice du pouvoir au Zaïre. Il s'appuie en fait sur un système hybride qui cumule les défauts du libéralisme économique (qui ne profite qu'aux riches) et ceux du totalitarisme d'Etat (qui prive les citoyens de leurs droits les plus élémentaires).

L'analyse est sévère et sans complaisance, mais elle n'est pas pour autant un appel à l'insurrection. Elle se veut constructive. D'ailleurs le texte formule

en conclusion quinze propositions, certaines d'une importance capitale, il est vrai : élaboration d'une nouvelle Constitution, renonciation au rôle dirigeant du Parti unique; rapatriement des avoïrs zaïrois indûment placés à l'étranger. Autant de mesures susceptibles de remettre un peu d'ordre dans la maison, au bénéfice de l'ensemble du peuple zaïrois. Le message a-t-il été reçu en haut-lieu ? Après un premier mouvement d'humeur à l'égard des évêques, le Président Mobutu a fait savoir, le 24 avril, qu'il renoncera au système de parti unique. Reste à mesurer comment cela se traduira dans les faits.

DANS D'AUTRES PAYS

La liste des interventions de ou des Eglises dans la vie de leurs nations pourrait s'enrichir encore. Ainsi, à la mi-avril, on apprenait que les Eglises protestantes du Kenya "accusées de vouloir déstabiliser le régime", (en dénonçant) "corruption, monopartisme, tribalisme" se trouvent aujourd'hui dans le collimateur du gouvernement. La paix n'est pas pour demain. Même si l'Eglise catholique apparaît, dans ce pays, un peu en retrait, ses relations avec l'Etat kenyan se sont détériorées au cours de l'année dernière. Elle fait, elle aussi, l'objet de "tracasseries administratives sans précédent".

Ces prises de position des Eglises face aux réalités économiques, politiques, des sociétés africaines ne représentent pas en elles-mêmes une nouveauté. Pour ne parler que de la seule Eglise catholique, elle a souvent, au cours de deux dernières décennies, fait connaître clairement sa position. Qu'on se réfère aux textes publiés par le Symposium des Conférences épiscopales de l'Afrique et de Madagascar (SCEAM) ou

par son conseil permanent : *Conscience chrétienne et violation des droits de l'homme en Afrique* (Accra, mai 1977); *Justice et paix en Afrique* (Nairobi, juillet 1978); *Justice et Évangélisation en Afrique* (Yaoundé, juillet 1981); *L'Eglise et la promotion humaine en Afrique aujourd'hui* (Kinshasa, juillet 1984).

Toutefois, et parce ce qu'au dire des évêques zaïrois, "la situation, loin de s'améliorer, se dégrade de plus en plus" - et ce n'est pas seulement vrai au Zaïre - il n'est pas étonnant que le discours se fasse plus ferme et plus insistant, et que ceux qui rêvent de la fin du Parti unique et de l'avènement d'une société démocratique, cherchent quelquefois l'appui des Eglises. Elles peuvent effectivement peser lourd dans les plateaux de la balance.

FOI ET LIBERATION

On sait que le prochain Synode africain qui se tiendra dans quelques années a mis au point n° 4 de son ordre du jour : "Justice et Paix". Enorme enjeu, difficilement maîtrisable et que complique encore la diversité des situations et le jeu des nationalismes. Quel discours le Synode pourra-t-il bien tenir ? Et au-delà du discours, quelle politique sera mise en oeuvre ? Réalisant qu'aujourd'hui "le lieu de la foi (...) c'est le terrain des luttes pour la justice et la libération", l'Eglise en Afrique deviendra-t-elle, selon le vœu de Jean-Marc Ela, "la conscience d'un monde sans conscience" ?

René LUNEAU.

1. L'Etat en Afrique, Fayard, 1989.

L'article que nous reproduisons ici a paru dans *L'actualité religieuse dans le monde* (163 bd Malesherbes, 75017 Paris) n° 78, 15 mai 1990, p. 4-7.

Libres propos



Le présent texte nous a été remis avant que le Chef de l'Etat n'annonce une certaine "autonomie" de l'U.N.R. par rapport au Ministère de tutelle. Il garde toujours son actualité et pourrait inspirer une réflexion plus profonde sur cette institution et bien d'autres.

REFLEXIONS SUR L'UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA

L'Université Nationale du Rwanda (U.N.R.) a fêté ses 25 ans d'existence en 1986. Quand elle a ouvert ses portes en 1963, elle regroupait quelques facultés avec un effectif très minime d'étudiants.

C'est vers 1981 qu'elle a fusionné avec ce que nous appelions I.P.N. (Institut Pédagogique National). Quel est le bilan de l'UNR après 27 ans d'existence ? Deux réponses sont possibles : bilan positif, bilan négatif. Positif, car l'Université compte actuellement beaucoup de facultés et d'options. En plus, la plupart de ces facultés forment jusqu'au niveau de la licence ou l'équivalent (Doctorat ou Ingénieur). Les nationaux sont devenus majoritaires parmi les cadres enseignants; plusieurs services ont vu le jour au sein de l'UNR.



Le plus ancien bâtiment de l'U.N.R. à Butare

Négatif, dans le sens où elle n'a pas de professeurs à la hauteur de leur tâche. En effet, on dénombre tout au plus trois enseignants ayant le grade de professeur dans toute l'UNR. Et même si elle a connu une extension avec la construction du Campus de Nyakinama et l'extension du Campus de Butare à Kigali, l'effectif des étudiants n'a pas augmenté sensiblement. L'UNR dépend encore du MINESUPRES (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique), ce qui n'est pas normal pour une université.

DES ENSEIGNANTS NON QUALIFIES

Dans cette brève dissertation, je voudrais insister sur le côté négatif du bilan de l'UNR. En effet, l'Université est une institution d'enseignement habilitée à enseigner et à délivrer des diplômes. C'est à l'Université que sont formés les cadres nationaux, les chercheurs de tous ordres... Mais comme

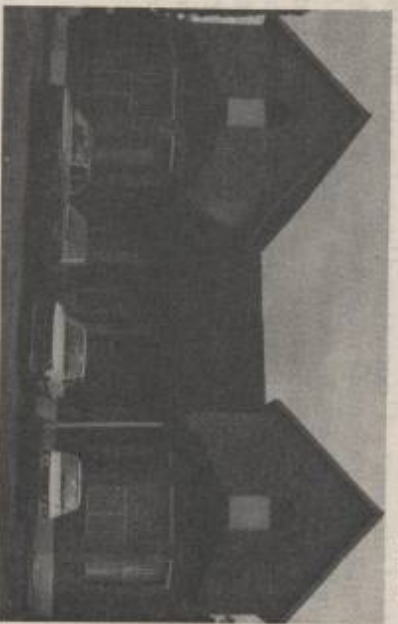
je viens de le souligner, il faut se demander si le niveau de formation de ces enseignants leur permet de former à leur tour des cadres et des chercheurs compétents. On n'enseigne pas ce qu'on ne connaît pas. Et quand on ne maîtrise pas un sujet, on est frustré. Les enseignants le savent mieux que quiconque. Mais qu'est-ce qui manque à l'UNR pour qu'elle soit dotée de professeurs capables, dignes de confiance ? Des professeurs ayant fait au moins le 3e cycle et effectuant également des recherches ? Pourquoi l'UNR reste-t-elle remplie de cadres enseignants de niveau licence (65,3 % contre 34,7 % de professeurs de niveau doctorat en 1985) et sans expérience ?

Nous devons noter que la plupart du temps, ces jeunes cadres, licenciés ou docteurs, n'ont jamais eu, antérieurement, l'occasion d'enseigner. MUNYANTWARI E., dans sa thèse de doctorat : "Enseignement et Développement au Rwanda : une interdépendance à planifier", le souligne en ces termes : "Les uns viennent à peine de terminer leur doctorat, d'autres sont assistants et n'assistent personne; ils ne sont pas ainsi encadrés. Tout le monde est ici, chargé ou titulaire de cours. L'enseignement constitue pour les nouveaux venus, leur première expérience professionnelle". Dommage !

NECESSITE D'UNE AUTONOMIE

Ne serait-ce pas dû au fait que l'UNR dépend toujours et directement d'un département ministériel, en l'occurrence le MINESUPRES ? Il est inconcevable que l'UNR reste toujours dépendante d'un département ministériel. Pour mieux encadrer ses agents, l'UNR doit être autonome. Ainsi, elle serait responsable de son fonctionnement, surtout dans la nomination et la

révocation de tout son personnel enseignant et technique. Elle serait ainsi, avec ses étudiants, responsable de leurs résultats. En effet, qui connaît mieux les étudiants, que leurs professeurs et les responsables ? Il faut donc laisser à l'UNR le plein pouvoir d'engager ses agents et de révoquer ceux qui se montrent incompetents ou indisciplinés. Les autres organismes parastataux, n'en font-ils pas autant ? De même le rectorat (qui, à mon avis, n'est pas d'une grande utilité), devrait être supprimé pour laisser tous les pouvoirs aux vice-recteurs, devenant cette fois, de véritables recteurs. Les services de planification de l'UNR devraient tout au plus établir des plans que les recteurs exécuteraient. La réalisation de ces plans montrerait, bien entendu, si l'UNR a des cadres enseignants à la hauteur de leur tâche.



Les anciens bâtiments de l'I.P.N. abritent le rectorat

CHANGER DE CAP

Dans le même ordre d'idées, la direction des bourses d'études du MINESUPRES devrait d'abord servir

les candidats au 3e cycle proposés par l'UNR. C'est-à-dire que cette dernière établirait une liste (et ce, chaque année) de ses étudiants devant faire le 3e cycle. Evidemment, la stabilité des cadres enseignants de l'UNR s'avère nécessaire dans pareil cas. Pour le 2e cycle, l'Université, par le biais des différentes facultés et écoles, ferait elle-même la liste des étudiants qu'elle admet à ses cours. Dans ce cas, l'Université sélectionnerait les éléments capables de poursuivre ce cycle.

En ce qui concerne le 1er cycle, un concours s'avère nécessaire pour la sélection des candidats. En effet, la procédure actuelle est inefficace aux yeux de beaucoup de gens. Elle serait l'une des raisons du taux élevé d'échecs à l'UNR, même si quelques-uns échouent parce qu'ils ont été mal orientés (avec le système réformé). Evidemment, il existe d'autres causes qu'on ne doit pas ignorer et qui doivent trouver des solutions adéquates.

Comme on l'a fait remarquer, la réforme universitaire connaît des échecs et l'enquête menée par KAREMANO, sociologue, à Nyakina, abonde dans ce sens. Il semblerait que la préparation a été précipitée, même si les responsabilités ne sont pas encore précisées. Dans tous les cas, les étudiants sont surchargés, les programmes mal établis... Si l'UNR était vraiment autonome, disposant bien sûr d'un budget suffisant de recherche, celle-ci aurait pris naissance à l'UNR même. Ce qui n'a pas été le cas avec la réforme actuelle.

Pour sortir de l'impasse, il faut donc rendre l'UNR autonome. Laissons-la entrer en compétition avec les autres institutions d'enseignement supérieur et nous aurons des résultats satisfaisants.

Alexis HABIMANA.



KIPHARMA

S.A.R.L.

PHARMACIE DE KIGALI

PLACE DU MARCHÉ

Tél. : 75234

Tfax 75511

Agrotech

S.A.R.L.

*tous les produits pour
l'agriculture, la médecine
vétérinaire et la zootechnie*

Place du Marché • Tél 73489

Garnet

16 JUILLET

au



30 SEPTEMBRE

1990

● QUINZAINE DES PROJETS 1990

Une fois de plus le Chef de l'Etat, le Général Major Juvenal HABYARIMANA, et les plus hautes autorités politiques ont sillonné le pays pour inaugurer ou lancer des projets. La quinzaine des projets 1990 a débuté le 19 juillet par la Préfecture de Byumba et s'est terminé le 3 août par la Préfecture de Kigali. Contrairement aux années précédentes où le Chef de l'Etat ne prononçait qu'un discours de clôture, il a, à chaque étape, abordé un thème précis, n'hésitant pas de revenir parfois sur le même sujet.

Il a ainsi traité des thèmes suivants : les associations de jeunes, l'environnement, la restruc-

turation des projets agricoles, l'emploi en milieu rural, l'enseignement, la démographie, l'administration publique, les problèmes de santé... Le discours de clôture, prononcé à Kigali, a été une synthèse de tous ces discours.

FOIRE DES GORILLES

La Première Foire Internationale pour la Protection des Gorilles prévue du 18 au 25 août, a failli ne pas avoir lieu. En effet, elle n'a débuté que trois jours plus tard et n'a pas atteint le tempo à la "Hollywood" dont une publicité tapageuse ne cessait de nous rabattre les oreilles depuis quelques deux mois.

Selon les autorités rwandaises citées par l'Agence France Presse des 17 et 18 août, le Président du Comité Organisateur, M. Mamadou BARRY, un guinéen de 22 ans, a disparu sans laisser de traces quelques jours avant l'ouverture de la Foire. Selon Jeune Afrique n° 1549 du 5 au 11 septembre 1990 p. 10, M. BARRY aurait emporté la bagatelle somme de 1 million de dollars US "subtilisés à différentes associations américaines" sans oublier "2 millions de FRw de frais d'appels téléphoniques non payés au Rwanda et 200.000 FF de factures impayées à Paris et à Washington, pour les services des agences de communication destinés à contacter les hommes d'affaires et les journalistes" devant participer à cette Foire. Le communiqué de l'AFP du 17 août précisait que "le gouvernement rwandais se réservait la possibilité d'engager, si nécessaire, une action judiciaire contre les organisateurs de cette foire".

La Foire n'a ouvert ses portes que parce que le gouvernement rwandais a pris les choses en main et

est donc passé à la caisse. Des quelques 300 personnalités du monde extérieur attendues, seules 78 (36 journalistes et 42 hommes d'affaires) ont, paraît-il, fait le déplacement. Comme société étrangère, seule D.A.F. avait retenu un stand arboré des enseignes de cette société. L'opinion publique était encore à la fin septembre (au moment où nous écrivions ces lignes) dans l'attente de voir un peu plus clair dans cet imbroglio.



La grande attraction de la Foire fut le stand SULFO

En effet, on ne connaissait pas encore l'heureux gagnant des 5 millions de FRw de la Tombola organisée à cette occasion, et qui avait fait courir et haler la nation, ni les noms des autres membres du Comité Organisateur. On ne comprend pas non plus pourquoi en ce mois de septembre, M. Mamadou Barry avait effectué dans notre pays un séjour d'une semaine, sans être inquiété (il est reparti le 21 septembre par le vol

d'Air France). Quelles que soient les conséquences de cette Foire, elle aura connu un succès plutôt mitigé, comme l'a reconnu le Chef de l'Etat lui-même au cours d'une Conférence de Presse dont des extraits ont été radiodiffusés. La montagne a donc accouché d'une souris.

INAUGURATION DU "CENTRE SAINT DOMINIQUE"

Le 28 août les Dominicains du Rwanda inauguraient officiellement le "Centre Saint Dominique" situé à Kacyiru, nouveau lieu d'implantation de cette communauté. A cette occasion, deux candidats dominicains burundais recevaient l'ordination diaconale des mains de Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque de Kigali. Mgr Vincent était entouré de Mgr Jean-Baptiste Morandini, alors nonce apostolique au Rwanda, et de Mgr André Perraudin, ancien évêque de Kabgayi. Etaient également présent, le Supérieur de la province du Canada, le Père Richard Guimond, ainsi qu'un certain nombre d'amis de la famille dominicaine du Rwanda. Sans oublier évidemment les Frères du Burundi et du Zaïre. Dans son mot d'ouverture, le Supérieur de ce Vicariat, le Père Yvon Pomerleau, a brossé un bref historique du "Centre Saint Dominique", défini ses objectifs et souhaité que chacun s'y sente chez soi. Ce sera un centre d'apostolat pour les intellectuels. Une initiative plus qu'heureuse car jusqu'à présent aucun projet n'existait dans ce sens au Rwanda.

VISITE DE JEAN-PAUL II

Pour la première fois de son histoire, notre pays a reçu du 7 au 9 septembre, la visite d'un Souverain

Pontife en la personne du Pape Jean-Paul II. Au cours de sa visite "pastorale", le Pape a prononcé 15 discours, célébré 2 messes (à Mbare près de Kabgayi, et à Nyandungu, près de Kigali), ordonné 31 prêtres, rencontré les plus hautes autorités ecclésiastiques et politiques du pays, les intellectuels et les jeunes. Il a également remis deux coupes de football à l'équipe de la Paroisse Ruhango (Kabgayi) et à l'équipe des Panthères Noires.

Dans ses discours, Jean-Paul II a rappelé quelques difficultés spirituelles et matérielles de ce pays et s'est déclaré solidaire de tout le peuple rwandais. Pèlerin venu confirmer les catholiques dans leur foi, il a centré son message sur les vocations sacerdotales, religieuses et laïques, et la famille menacée par divers fléaux dont le SIDA.

Au Corps Diplomatique, il a rappelé la nécessité de la solidarité internationale qui doit se faire au profit des plus défavorisés et qui doit renforcer la coopération régionale. Aux paysans, le pape a dit qu'"ils sont les premiers responsables de leur pays (...), les acteurs de leur propre développement". A ce titre ils ont droit au concours de toute la communauté nationale et internationale. Jean-Paul II a invité les intellectuels à être solidaires de ceux qui ont "moins reçu" qu'eux, solidarité qui ne sera possible que parce qu'il n'y aura pas de "décalage et de rupture entre leur vie de chrétiens et leur vie de citoyens".

Aux jeunes, le Pape a souhaité "le goût de choisir ce qui permet vraiment d'être heureux" et que c'est "dans l'Eglise Catholique que se trouvent les réponses à leurs attentes". Grâce à la sagesse qu'est la Croix du Christ, les jeunes rwandais pourront faire de ce pays aux mille problèmes, un pays aux mille projets

et aux mille solutions. Enfin, aux représentants des autres confessions religieuses, Jean-Paul II a souhaité que les relations entre les diverses Eglises s'expriment dans "le respect et la confiance, et par le désir de donner et de recevoir, et d'être authentiquement soi-même devant les autres".



Ce qui a frappé la presse étrangère, c'est le discours de M. MP121 (Photo ORINFO)

De tous les discours adressés au Pape, les plus incisifs furent ceux des intellectuels et des jeunes. Les premiers prirent acte que pour la première fois un prélat catholique avait pensé les rencontrer en tant que groupe distinct. Et de demander que l'Eglise du Rwanda leur dise comment chacun, dans son domaine propre (douanier, juge, homme d'affaires, politicien, agent de sécurité, journaliste, professeur, médecin, démographe, etc), doit vivre l'Evangile. Quant aux jeunes, ils n'ont pas caché à Jean-Paul II l'amertume de

leur existence devant divers problèmes : "chômage, corruption, manque de terre, misère, ignorance, alphabétisme, injustice, violence, vol, intrigues, intérêts égoïstes, plaisir sexuel". Comment découvrir Jésus alors qu'on ne voit même pas de "modèles transparents et fidèles, en harmonie avec l'Evangile" ?

A toutes ces interrogations (des intellectuels et des jeunes), le Pape ne pouvait évidemment pas donner immédiatement des réponses ou des solutions concrètes. Outre les ajoutes improvisées, riches d'enseignement, qu'il a faites, c'est à l'Eglise du Rwanda, a-t-il dit, de les chercher et de les mettre en pratique. Alors seulement on saura si le successeur de Pierre aura semé dans une bonne terre ou sur le roc.

CARENCE ALIMENTAIRE DANS LES ECOLES

La rentrée scolaire 1990-91 du 12 septembre s'est déroulée sous un gros nuage. A savoir "un problème crucial d'approvisionnement en vivres". Cette carence est due en partie à la décision du gouvernement, dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire, d'interdire toute aide extérieure en denrées alimentaires. Seulement voilà. Comme vient de le démontrer la famine de ces derniers mois, le pays n'a pas encore réalisé cette autosuffisance; les centres nutritionnels et les écoles font les frais de cette décision.

Devant la gravité de la situation, le Gouvernement a dû s'adresser à des "organismes et pays amis" pour solliciter d'autres aides alimentaires. Ce qui n'empêchera pas la carence de se faire sentir. Rappelons que sur les 58.000 élèves terminant le cycle du primaire, seuls 7.300 candidats ont été admis au secondaire, soit 12,58 %.

● PROCES AUX REDACTEURS DU JOURNAL KINYAMATEKA

Le 18 septembre comparaissaient devant le Tribunal de Première Instance, le Directeur du bimensuel catholique Kinyamateka, M. l'abbé André SIBOMANA, ainsi que trois journalistes, MM Sylvestre NKUBILI, Antoine RWAGAHILIMA et Gaspard GASASIRA. Tous les quatre devaient répondre d'écrits publiés entre juin et décembre 1989. Selon le Ministère Public, le Directeur de Kinyamateka et ses collègues ont écrit des articles dans le but de discréditer les autorités politiques rwandaises tel que libellé dans le chef d'accusation ci-après :

"Étant à Kiyovu - Nyarugenge - Kigali, entre le mois de juin et de décembre 1989, seul, co-auteurs ou complices, art. 89, 90 et 91 du Code Pénal, livre I, ont publié plusieurs écrits dans Kinyamateka avec l'intention d'imputer au pouvoir et aux autorités des actions en vue de les dévaloriser, les déshonorer et même les mépriser. Que la population n'a pas confiance en ces autorités, que celles-ci détournent les acquis provenant des efforts de la population, qu'elles accaparent d'immenses propriétés terriennes, semblables à celles d'avant 1960. Que ceux qui dénoncent les éléments négatifs sont mal vus, que la presse est intimidée, et même que le pouvoir s'accapare de tout, qu'ils ne suivent pas les lois, et bien d'autres choses encore. Art. 391, Code Pénal, livre II".

Le Ministère Public a donc réclamé pour chacun des prévenus, un emprisonnement de 6 mois et une amende

de 5.000 Frw. Les personnes lésées par ces écrits et dont certains "ne trouvent plus de sommeil" pourront à leur tour porter plainte pour dommages et intérêts, pour les torts causés par ces mêmes écrits.

Après que chacun des accusés ait plaidé non coupable, le Directeur de Kinyamateka est passé à la défense de tout le groupe, faits et documents à l'appui, tout en soulignant que "pour des raisons bien compréhensibles", il ne pouvait pas citer nommément toutes les personnalités mises en cause, bien qu'ayant les preuves de ce qu'il affirme. Beaucoup de faits seront donc connus de lui seul et des juges à qui il a remis tous les documents. Voici quelques éléments de sa défense :

● Perte de confiance du peuple :

○ Alors que la famine sévissait dans le pays et faisait des morts et des exilés parmi la population paysanne, des autorités ont taxé de fausse et de subversive l'information y relative, donnée par Kinyamateka. Il a fallu près d'une année pour que les autorités reconnaissent, enfin, que la famine existait et commencent à réagir. Pendant ce temps les "représentants du peuple" (députés) adoptaient un "Projet de loi portant fixation des indemnités et avantages matériels des hautes personnalités du pays".

○ Les élections législatives de décembre 1988 ont connu pas mal de fraudes. Le cas le plus connu est celui du Docteur Théodore Sindikubwabo de Butare qui n'avait pas été élu, comme l'ont démontré deux lettres que des gens de cette Préfecture ont adressées au Chef de l'Etat, ce qui a été confirmé par une enquête non publiée de Kinyamateka. Le Docteur Sindikubwabo a été "imposé" à la tête du Conseil National de Développement (C.N.D.) car,

avant les élections du bureau du C.N.D., tous les députés ont reçu l'ordre de l'élire à la Présidence de cette institution.

● Inégalités dans l'accès au savoir :

Selon les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire pour les années 1979-87, et un rapport du PNUD de l'année 1984 sur la Réforme et la Planification de l'Enseignement, les Préfectures de Gisenyi et Ruhengeri se sont taillées la part du lion quant au nombre d'étudiants admis dans le secondaire et le supérieur, et ceux envoyés à l'étranger. Pourtant aucun fait objectif ne permet de justifier cette suprématie. Voici les chiffres des étudiants rwandais envoyés à l'étranger dans les années 1979-1986 :

Année	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Préfecture							
BUTARE	54	61	61	62	60	66	84
BYUMBA	30	41	50	60	55	57	72
CYANGUGU	37	43	43	43	41	52	55
GKONGORO	36	37	39	44	41	31	36
GISENYI	76	95	79	91	101	127	167
GITARAMA	49	62	51	74	59	56	87
KIBUNGO	26	34	24	26	27	32	44
KIBUYE	32	44	33	37	32	34	37
KIGALI	67	78	70	72	62	67	91
RUHENGRI	71	81	84	94	87	107	138
N.D.	5	17	-	-	68	79	12
RWANDA	479	593	534	603	633	708	833

● Inégalités dans l'accès à l'avoir :

○ Depuis plus d'une année, une Commission Nationale de recouvrement des deniers publics a fait connaître pas mal de personnes. Mais elle n'a jamais convoqué certains débiteurs de la Société

PETROWANDA, redevables pourtant d'importantes sommes. Par ailleurs, si la liste de ces gens laisse supposer un grand nombre de débiteurs, en réalité, les plus importants appartiennent à une seule famille, à cause de leurs relations familiales et parentales !

○ De même, certaines hautes personnalités ont détourné les fonds destinés à la restructuration de l'OVIABAR, en plaçant cet argent sur leurs comptes personnels. Leurs noms sont bien connus, mais ces gens restent impunis, n'ayant jamais été sommés de rembourser ces sommes.

○ Une enquête menée par Kinyamateka (non publiée) auprès de 39 sociétés parastatales montre que les responsables de ces sociétés sont majoritairement originaires de Gisenyi et Ruhengeri.

● Personnalités au dessus de la loi :

○ Les cas précités en sont une bonne preuve.

○ Par ailleurs, le Bourgmestre de la Commune Kayanza, M. Jean-Baptiste BARIGIRA, comme publié dans la presse, a causé la mort, à la prison communale, de 11 personnes. Il n'a jamais été inquiété. Il a cependant par la suite, été décoré pour services rendus à la nation.

○ Lors d'un interrogatoire, le Commandant André BIZIMANA, alors en poste à Kigali, a coupé le bras d'un innocent, MANIRARUTA, dont il a également rendu une jambe infirme. Il n'a jamais été poursuivi.

○ Selon un document remis à l'ONU, relatif au procès de Lizinde, en 1985, dans l'affaire des assassinats de personnalités de la 1ère République, il s'avère clair que ces assassinats sont imputables aussi à d'autres personnalités qu'on n'a pas citées en justice jusqu'à présent.

● *Achat de vastes propriétés :*

○ Dans l'émission "Ejo nzamera nte?", diffusée par Radio-Rwanda le 30 novembre 1987, des jeunes se plaignaient que M. Mathieu NGIRIRA, ancien ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Artisanat, possède, à lui seul, plus de 40 hectares, alors que des habitants de cette région n'ont pas un lopin de terre.

○ On sait aussi que M. Charles NYANDWI, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique possède plus de 20 hectares dans la vallée de Kajevuba; que M. Frédéric KARANGWA, préfet de la préfecture de Butare, ainsi que M. RUTAGANDA, exploitent la vallée de Kwabuye. Sans oublier les vallées de Gaculiro, Kinyinya, Buyoga, les grandes plantations d'eucalyptus dans les communes Buyoga et Butamwa, et d'autres qui sont la propriété de certaines autorités. Evidemment, le fait de révéler l'existence de ces propriétés ne signifie nullement que leurs possesseurs les aient volées ou mal acquises.

○ Pendant ce temps les natifs de Kigali ou d'autres Préfectures sont délogés, réduits au chômage et à la mendicité, à cause de l'extension de nos villas, sans que la loi régissant les expropriations ne soit appliquée.

● *Intimidation et muselage de la presse :*

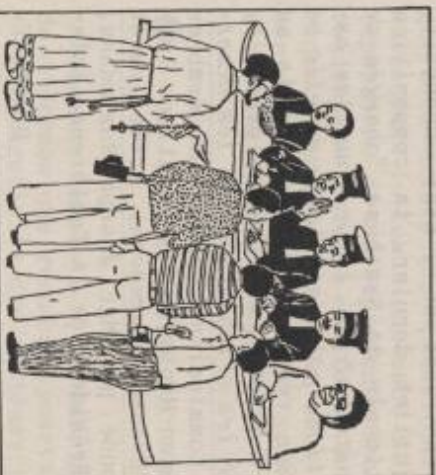
○ En 1989, le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements, M. Augustin NDUWAYEZU, a tenu diverses réunions avec les journalistes, hommes de presse et imprimeurs. Il était interdit d'en dresser un Procès-Verbal. Dans ces réunions, M. Nduwayezu a formellement interdit d'écrire, d'imprimer ou de publier des articles "qui ébranlent les plus hautes autorités du pays". Dans le cas contraire, des conséquences fâcheuses pourraient frapper leurs auteurs.

● Un certain Apollinaire BIKORIMANA est assigné à résidence surveillée dans sa commune d'origine, et ce, depuis quelques temps déjà, sans qu'aucune action en justice ne le condamne à cette peine. On craint que dans ses déplacements, il ne fasse quelque révélation.

● Lors de l'interrogatoire du Directeur de Kinyamateka par M. Augustin Nduwayezu, au Service Central de Renseignements, le Secrétaire Général de ce Service lui a dit textuellement : "Oublies-tu que tu es originaire de la Préfecture de Gitarama et que les gens de cette Préfecture sont les ennemis n° 1 de la 2e république ? Si tu continues à ébranler les assises de ce régime par tes écrits, nous te ferons subir le même sort (la mort) qu'aux autorités de la 1ère République. Nous en avons tous les moyens matériels et techniques pour le faire".

Le Directeur de Kinyamateka a fait d'autres révélations, et voulait continuer sa défense. Mais le Président du Tribunal l'a invité à s'arrêter, eu égard à d'autres prévenus qui devaient comparaître.

Ce procès a été suivi par une foule nombreuse remplissant la salle et massée à l'extérieur. Tout au long de la défense, la foule a encouragé le Directeur de Kinyamateka par des ovations fort nourries, au point que le même Président du Tribunal a menacé d'emprisonner



ment, séance tenante, tous ceux qui continueraient à "troubler le bon déroulement du procès".

Comme annoncé à la fin de cette brillante plaidoirie, le verdict est tombé le 26 septembre. Le Tribunal de Première Instance, en proclamant innocents les quatre journalistes, s'est justifié en soulignant qu'il manquait deux éléments pour que l'accusation constitue une infraction : le fait précis et la personne déterminée.

Il a demandé au Procureur de la République de porter l'accusation devant la Cour de Sécurité de l'Etat au cas où il jugerait que les quatre journalistes auraient publié des écrits subversifs au cours de la période de juin à décembre 1989.

(Source : ARP du 27 septembre 1990, p. 6).

● MISE SUR PIED D'UNE COMMISSION NATIONALE DE SYNTHÈSE

Le 21 septembre, le Chef de l'Etat annonçait, comme promis le 5 juillet dernier, la composition d'une Commission Nationale de Synthèse "chargée de lancer un dialogue national (...) sur tous les aspects de la problématique politique telle qu'elle se pose aujourd'hui". Ses résultats seront soumis au VII^e Congrès Ordinaire du MRND, en décembre prochain, "appelé à statuer sur les orientations et les démarches à suivre". La Commission comprend 30 membres avec à sa tête l'ancien Ministre des Relations Institutionnelles, M. Edouard Karemera, actuellement député. Il est secondé par Mgr Joseph Ruzindana, évêque de Byumba et Président de la Conférence Episcopale du Rwanda.

DIALOGUE.

A travers livres et revues

BAYART Jean-François, L'Etat en Afrique, la politique du ventre, Paris, Fayard, 1989, 439 pages.

Voici plus d'un an Jean-François Bayart publiait un ouvrage d'une rare fécondité tant par la somme des connaissances qu'il présente, que par le renouvellement conceptuel qu'il propose pour penser la politique en Afrique. Contestant de manière radicale bon nombre d'analyses en cours, l'auteur montre que la vulgate tribaliste n'explique rien et ne peut dispenser d'une analyse des rivalités entre différents réseaux fonctionnels, que l'Etat, loin d'être un produit d'importation ou un héritage de la colonisation en porte-à-faux par rapport aux sociétés africaines, fait l'objet d'une vraie réappropriation. Etayée sur une documentation abondante et sur des références non moins abondantes, la démonstration fait comprendre que les sociétés africaines sont "comme les autres", et que s'il existe une spécificité africaine, elle est moins dans le fonctionnement du politique que dans le répertoire de sa représentation, répertoire dont je voudrais retenir la manifestation la plus caractéristique, suggérée dans le sous-titre "politique du ventre" : l'enrichissement sous l'ombre protectrice des structures de l'Etat.

● LES LUTTES FACTIONNELLES

Jamais, semble-t-il, l'imbrication du politique et de l'économie reconnue pourtant comme "déterminante" essentielle des systèmes politiques africains

n'avait fait l'objet d'un traitement scientifique dépassonné. Certes, on a toujours constaté que les positions de pouvoir constituent en Afrique autant de positions d'enrichissement, et que les luttes politiques ont pour enjeu le contrôle de l'économie et des bénéfices que l'on peut en tirer. Mais c'était pour conclure, en moraliste impénitent ou en pamphlétaire particulièrement inspiré, à une corruption généralisée, symptomatique d'une inaptitude culturelle - quasi atavique - à vivre dans un Etat de droit, fondé sur le respect de la "res publica", absent de la conscience viscéralement patrimoniale des Africains.

Le propos de l'auteur dont l'objectif est de contribuer à un renouvellement conceptuel dans l'analyse politique des sociétés africaines est tout autre. Il faut produire "un mode de raisonnement et d'analyse, un paradigme susceptible d'aider à des monographies et à des comparaisons ultérieures pour nourrir un débat scientifique qui tend à s'essouffler" (p. 12; p. 317). Il faut manifester les dynamismes et les spécificités propres aux espaces politiques subsahariens en dépassant les approches trop globales et, au demeurant, fort répétitives en termes de corruption (la corruption est la chose du monde la mieux partagée), d'ethnicité (les clivages ethniques sont manipulés à des fins politiques personnelles; ils n'engendrent pas par eux mêmes des conflits), de classes sociales. En fait les rapports de classe ne sont nullement la source première des conflits politiques au sud du Sahara, malgré l'acuité de l'inégalité sociale; les luttes factionnelles l'emportent largement sur la politique de classe ou de dépendance. L'insertion inégale des sociétés africaines dans l'économie mondiale est un mode majeur et dynamique de leur historicité : "leur structuration interne procède elle-même de ce rapport à l'économie-monde" (p. 49).

Ces prises de position ne surprendront pas ceux qui ont lu la thèse de l'auteur sur L'Etat au Cameroun, et ses différents articles dans Politique africaine, entre autres revues. Car "L'Etat en Afrique" témoigne de la continuité et de l'approfondissement des recherches que Bayart poursuit au fil de ses publications; mieux, il constitue le point d'aboutissement des analyses, à la fois subtiles et complexes, qu'il a introduites dans la science politique contemporaine.

LA COLONISATION A RENFORCE LES INEQUALITES TRADITIONNELLES

Dès lors on ne s'étonnera pas de trouver dans cet ouvrage-somme, l'éventail des interrogations épistémologiques de l'auteur sur l'étude, d'une part, des sociétés dites dépendantes, et d'autre part, des thèses qui reprennent à rebrousse-poil bien des idées reçues sur le politique en Afrique (le tribalisme, l'extranéité de l'Etat, la dépendance, les classes sociales, la nature de l'Etat postcolonial...).

Au point de vue épistémologique, l'auteur récusé tous les réductionnismes conceptuels, et il s'efforce de penser les phénomènes politiques et culturels dans leur caractère pluriel. A l'opposé de toute globalisation, et pour rendre compte des fondements différenciés des sociétés africaines, l'auteur tente de se mettre "à l'écoute des acteurs eux-mêmes", afin de restituer les différentes "trajectoires du politique" en Afrique.

Une telle approche permet d'appréhender "l'historicité des sociétés africaines" largement occultées par ce que l'auteur appelle le paradigme du joug : "joug que les pays occidentaux font peser sur les pays

africains, joug que les despotes autochtones infligent à leurs peuples, joug qu'une nature inclémente et une tradition obtuse imposent à un continent en perdition" (p. 24), paradigme dans lequel commencent les approches dépendantistes néomarxistes et libérales. 21. L'auteur reproche à ces approches de placer les systèmes politiques africains moins dans la perspective de leur propre historicité que dans celle du monde occidental, et d'ignorer ainsi le processus d'invention du politique en cours. Or, "la colonisation n'a pas suspendu l'historicité des sociétés africaines" (p. 42). En effet, la mise en rapports inégaux des sociétés occidentales et des sociétés africaines s'est greffée sur une dynamique interne de ces dernières dont elles ont modifié plus ou moins amplement, selon les cas considérés, les structures d'inégalité et de domination, et les relations réciproques. Il en est résulté un ébranlement global du système de stratification sociale que l'auteur conceptualise en termes de "crise hégémonique" ou "crise organique".

De cet état de fait, l'auteur tire la nécessité d'une étude généalogique de l'Etat pour comprendre le système moderne d'inégalité et de domination dont l'Etat est le lieu d'engendrement et de reproduction. Une telle étude campe devant nous trois cas de figure selon la manière dont les anciens dominants ont géré la montée de l'Etat et dont les autres groupes ont saisi l'opportunité coloniale. Ici, premier cas de figure, les aristocraties anciennes ont su garder la direction politique du changement social, en bénéficier économiquement, et procéder à une "modernisation conservatrice". Dans ce cas, les lignes modernes d'inégalité et de domination sont le prolongement direct des structures sociales précoloniales. Là, deuxième cas de figure conceptualisé en termes de "révolution sociale", les élites sociales tradition-

nelles ont été éclipsées par des élites nouvelles nées sous l'ombre de la colonisation... Ces deux scénarios sont plutôt rares. En général, la recherche hégémonique en Afrique repose sur un "processus d'assimilation réciproque" et de fusion des groupes dominants anciens et des élites nouvelles nées de la colonisation et de la décolonisation.

DOUBLEMENT DOMINÉS

Comme on voit, l'auteur nous invite à voir que la pénétration du mode capitaliste de production, et la construction étatique ont leur signification première par rapport au devenir des systèmes d'inégalité et de domination africains, et que leurs enjeux sont avant tout africains, c'est-à-dire qu'ils portent sur les rapports entre les groupes sociaux qui les composent.

En particulier il attire notre attention sur le fait que la colonisation n'a pas gommé les systèmes traditionnels d'inégalité et de domination qui poursuivent leur devenir historique et se trouvent transposés au sein des appareils politiques et économiques de l'Etat. En ce sens, il relève que "les *clivages du passé gardent une validité contemporaine*" (p. 142). Ainsi, les jeunes, les femmes, et la plupart des membres des communautés traditionnellement asservies sont confrontés non seulement au système capitaliste d'exploitation, mais aussi au système traditionnel de domination. Et l'auteur de conclure que "les *dominés d'hier constituent la masse des dominés d'aujourd'hui*" (p. 99), car la révolution de l'indépendance n'a profité qu'aux élites minoritaires. Néanmoins la colonisation n'a pas été une simple parenthèse. Elle a introduit des ruptures significatives. Elle a eu pour effet d'imposer un changement

d'échelle et de nature de la domination. En quelques décennies, la production de l'inégalité dans les sociétés africaines a effectué un saut qualitatif par rapport aux siècles antérieurs : "Jamais, semble-t-il, les dominants n'étaient parvenus à s'y assurer une suprématie économique aussi nette par rapport à leurs sujets" (p. 119). Voilà bien la politique du ventre, véritable kleptocratie (p. 120; p. 288), manière de dire et de faire la politique, qui érige l'appropriation privée de l'Etat par une minorité dominante en système de gouvernement, cette minorité profitant de ses positions de pouvoir pour accumuler des richesses.

LA POLITIQUE DU VENTRE

La prégnance de cette politique du ventre étant la vraie raison du non-développement de l'Afrique, plus que sa condition de périphérie de l'économie-monde, victime de l'échange inégal, invoqué rituellement par les tenants du pouvoir, on se permettra ici de relever, ad aedificationem, les procédures courantes d'accumulation mise en oeuvre par la classe dirigeante africaine, et qui dessinent, le schéma de fonctionnement de l'Etat postcolonial.

► "Les positions de pouvoir sont les voies prioritaires, voire de monopole, qui mènent aux ressources de l'extraversion. Ressources diplomatiques et militaires dont la mobilisation permet de modifier le rapport des forces domestiques... Mais aussi ressources culturelles déterminantes, maintenant que la maîtrise du savoir occidental conditionne celle de l'Etat et de l'économie" (p. 104). D'où la gestion toute politique dont l'école (le savoir) est l'objet dans la logique du cercle pouvoir-savoir-avoir : être exclu de l'école, c'est être exclu du pouvoir et de l'avoir.

► "La détention d'une position publique facilite l'obtention des crédits bancaires ou politiques" (p. 105). Or, les prêts bancaires sont déterminants dans l'enrichissement et l'engendrement de la bourgeoisie africaine.

► Les positions de pouvoir sont souvent "des positions de prédation et d'extorsion" (p. 106). Leurs détenteurs recourent à leur monopole de la force légitime pour exiger prestations, produits, etc.

► Les positions de pouvoir donnent prétexte à prébendes en deçà du recours à la violence... Ces pratiques de prébendes correspondent aux trafics de correspondance, de sceaux, de recommandations, d'embauche, d'ordres de mission, aux trafics à la justice, aux détournements, aux fraudes dans l'import-export... En effet, en Afrique, "toute décision relevant de la souveraineté de l'Etat donne matière à gain, d'un contrôle fiscal à une vérification technique, de la signature d'une nomination ou d'un marché à l'octroi d'un agrément industriel ou d'une licence d'importation". En outre, "les administrations et les entreprises publiques constituent des réseaux financiers presque inépuisables pour ceux qui les gèrent et pour les autorités qui les coiffent".

LES PREBENDIERS

Bayart remarque que dans cet univers de la prébende, le rapport à l'étranger est fondamental, car il est le canal de la circulation des richesses. En soi, les échanges internationaux - et en Afrique, "l'échange reste, avant la production, le ressort majeur de l'activité économique" (p. 138) - sont pourvoyeurs de

recettes pour l'Etat dont l'une des premières est la fiscalité douanière; ce qui explique le protectionnisme féroce des gouvernements africains. Toutefois, l'un des intérêts de ce protectionnisme est qu'il appelle des autorisations, et donc des dérogations hautement monnayables, tout comme les licences d'importation. "La délivrance des licences d'importation et la contrebande (...) figurent parmi les principales sources de revenus des classes politiques du continent, quitte à ce qu'elles menacent de faillite des secteurs entiers des économies nationales" (p. 110). Par ailleurs, la pratique des "commissions" que leur statut d'intermédiaire entre l'environnement international et le marché intérieur leur permet de percevoir, est un moyen fort prisé d'enrichissement des fonctionnaires africains.

Ainsi, les agents de l'Etat, en tant que prébendiers, voient s'ouvrir les portes de l'appropriation et de l'investissement personnels, ce qui fait que souvent "les départements ministériels sont négligés au profit de l'exploitation d'entreprises personnelles".

DE LA PREBENDE AU BANDITISME

Au regard de ces mécanismes d'enrichissement, deux remarques s'imposent :

► L'abondance du capital, son accumulation hors de tout processus productif, contribuent à faire des membres de la bureaucratie une bourgeoisie de rentiers plus que d'entrepreneurs. Plutôt que de créer de la richesse, elle se situe à l'endroit où passe la richesse; elle n'engendre pas un processus d'enrichissement à partir de sa propre activité privée, mais

demeure dans un rapport de clientélisme par rapport à l'Etat pourvoyeur de capital. D'où le langage qui fait de l'Etat un "gâteau" à partager, et qui fait d'une nomination une occasion de "bouffe"; d'où également la fréquence dans le paysage politico-économique africain, d'entrepreneurs créés par les liens étroits avec un homme au pouvoir. Les liens de sang ou d'amitié avec un homme au pouvoir, sont en effet un facteur décisif du succès économique et la cause directe de la naissance de bon nombre d'entrepreneurs économiques.

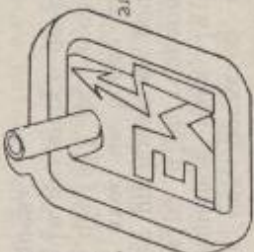
► Cette politique du ventre n'est pas l'apanage des élites, elle imprègne les pratiques des masses, ce que l'auteur appelle les modes populaires d'action politique. En effet, les "en-bas du bas" exigent la redistribution des biens, exigence qui induit le népotisme (faveurs accordées aux proches) ou le tribalisme (solidarité d'origine), parfois même le banditisme, perçu comme moyen de partage des ressources étatiques. Ainsi donc, la politique du ventre structure l'imaginaire populaire et elle ensere les pratiques de la classe dominante, dessinant ainsi une "trajectoire" originale et fortement historique du politique en Afrique.

A l'heure où le politique longtemps étouffé par la science économique, revient avec force sur la scène médiatique africaine, sous le mode des revendications d'une démocratie pluraliste, le livre de J.-F. Bayart nous montre ce contre quoi les Africains se révoltent. Espérons seulement que leurs revendications aboutissent à l'accouchement d'une nouvelle figure de l'Etat et non à un remplacement d'un ventre par un autre.

Jean-Baptiste NZIGIRA.

MUKEKA EDOUARD

Matériel électrique
Plomberie et Menuiserie
Matériel de Construction
Sanitaires, outillages
agricoles de toutes
sortes, matériel de soudure



*Avant d'aller ailleurs
passer d'abord chez*
MUKEKA EDOUARD
Ducunza ibikoresho
by amashyamba
iby'amazi n'iby'ububaji

R.C. A 1619 • B.P. 698 Kigali
En face de TRAFIPRO T 2000
9, Avenue KALISIMBI
Bureau: 76563
Magasin: 72037
Habilitation: 84308

HATTON AND COOKSON RWANDA

VENTE EN GROS

BP 86 KIGALI



TELEPHONE : 75321
TELEX : 22503 HATTON RW

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange

GAILLOT Jacques, Nonseigneur des autres, Seuil,
1989; Ma liberté dans l'Eglise, Albin
Michel, 1989.

Qui n'a entendu parler, de près ou de loin, de Jacques Gaillot ? On en dit du bien, on le calomnie, on le juge objectivement, on en parle avec passion : cet homme ne laisse pas indifférent. Evêque d'Evreux (France) depuis 1982, il a fait couler pas mal d'encre, en France et ailleurs, depuis qu'il porte la crose du pasteur et la mitre du grand prêtre. Et pourtant, c'est un homme tranquille, serein, un tantinet timide, et pas le moins du monde exalté.

Tout récemment, j'ai eu le privilège de l'écouter: il prenait la parole en Belgique, invité d'un groupe "Eglise en milieu ouvrier". Ce qui m'a frappé, c'est 2 que ses paroles paraissent banales, au ras du quotidien, sans l'once d'une provocation.

Seulement c'est un évêque qui parle de cette manière, et cela fait toute la différence. Ce qu'il dit, ce qu'il écrit ? Un commentaire contemporain des paroles qui condamnerent le Christ : "Le Sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le Sabbat." (Mc. 2,27).

Jacques Gaillot estime donc que partout où la dignité humaine est en jeu, l'Eglise, et donc dans l'Eglise, l'Evêque, doit prendre position. Il ne se contente pas de le dire et d'envoyer les autres au combat, mais il pale de sa personne. Et cela, même si, à son corps défendant, ses prises de position ne coïncident pas toujours avec celles de l'ensemble de

l'épiscopat français. Quelques exemples, que le lecteur pourra trouver dans les deux livres cités :

② Le 12 novembre 1983, l'Épiscopat français réuni à Lourdes, vote un texte favorable à la politique de dissuasion nucléaire. Jacques Gaillot vote contre... et s'en explique aux journalistes qui l'interrogent à ce sujet. Ce texte, dit-il, ne prend pas suffisamment en compte l'espérance évangélique d'une paix dans l'amour et la justice. Nos armes chrétiennes, ce ne sont pas les ogives nucléaires, mais l'Évangile.

③ En 1987, il part en Afrique du Sud visiter dans sa prison un jeune homme originaire d'Evreux et dont la seule "faute" est d'avoir pris position pour l'ANC au pays de l'apartheid. Or, les parents de ce prisonnier sont, à Evreux, membres du parti communiste français. On colle alors à Jacques Gaillot une étiquette, celle d'"Evêque rouge"; elle ne se décollera pas de si tôt ! Et pourtant quand on l'interroge : "Jacques Gaillot, Evêque rouge, ou Evêque vert ?" Il répond : "plutôt Evêque aux couleurs de l'Évangile". Plus grave encore : ce voyage décidé en toute dernière minute (à cause des visas difficiles à obtenir) l'a empêché de présider le pèlerinage de son diocèse à Lourdes ! Il a choisi de visiter son frère en prison...

④ En 1988, il participe à l'opération "un bateau pour la paix" qui devait sensibiliser l'opinion internationale aux problèmes des Palestiniens. Le bateau n'est jamais parti. "Mais, écrit-il, il fit des vagues dans le diocèse d'Evreux et au-delà. Des chrétiens ont eu le sentiment que je les délaissais... En revenant d'Athènes (d'où le bateau aurait dû prendre la mer vers Israël) j'allai dire la messe, un samedi soir dans un village. L'Église

était remplie et l'accueil semblait chaleureux. J'appris cependant que quelques personnes avaient choisi d'aller à une autre messe pour ne pas rencontrer "l'Evêque qui a partie liée avec les Palestiniens" (dans "Monseigneur des autres", p. 96).

⑤ On connaît sa position, somme toute de bon sens, sur l'emploi du préservatif dans le cas du Sida. Il a rencontré des malades du Sida, et dès lors sa hantise de sauver l'homme lui fait déclarer que là où la fidélité conjugale ou l'abstinence sexuelle ne sont pas possibles, il vaut mieux employer le préservatif, seule alternative dans ce cas précis. "Quand la vie de l'homme est en danger, tout doit être mis en oeuvre. Sinon, c'est de la non-assistance à personne en danger" (idem, p. 149). Sa position à propos de l'avortement va dans le même sens.

Jacques Gaillot, un prophète de notre temps ? Oui et non.

Non si dans notre imaginaire, le prophète brandit des menaces et appelle sur nous la colère de Dieu ; ce n'est pas la "manière Gaillot". Son style s'apparente plutôt à la douceur de François d'Assise.

Oui, si le prophète traduit en langage moderne le projet de Dieu sur notre monde. Jacques Gaillot : un homme authentiquement évangélique.

Alors pourquoi une telle contestation à propos de cet homme de Dieu ? Mais tout simplement parce que l'Évangile dérange ! Rappeliez-vous Jésus de Nazareth : tout s'est terminé sur une croix scandaleuse. Mais il y eut la résurrection...

Michel DONNET.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 75449 - 75458 - 75655 - 76978

Dépt. véhicules

Tél.: 75333 - 75338

Courrier des lecteurs

NON AU DENIGREMENT DU PASSE

Quoique n'étant pas abonné à DIALOGUE, il m'arrive de lire la Revue, surtout quand il y a un numéro spécial. J'ai donc parcouru le n° 141 sur l'Eglise Catholique du Rwanda. Je me permets de faire quelques réflexions au sujet de l'article de l'Abbé Michel DONNET sur les C.E.B.

Qu'il y ait une nouvelle structure d'Eglise qui prend sa place au Rwanda, personne ne peut s'en attrister. Il faut plutôt s'en réjouir et pouvoir même encore s'en réjouir davantage, lorsqu'elle aura fait ses preuves et apporté des résultats positifs dans l'ensemble de l'oeuvre.

Mais ce qui me fait de la peine, c'est que, une fois de plus, on tombe, dans cet article, dans ce travers si fréquent : pour mettre en relief le bébé nouveau-né, on croit utile de dénigrer les aînés ! On croit même utile de dénigrer toute la vie de l'Eglise entre Vatican I et Vatican II. On affirme que la théologie de l'Eglise née de Vatican I apparaîtrait... bien mal ficelée.

Et par un petit coup de chapeau à l'adresse de "beaucoup" de Bakuru b'inama on s'attaque avec plus de véhémence au "système". Et ce système, tel qu'il est schématisé, montre que l'auteur de l'article n'a pas connu et employé ce "système" dans sa vraie forme, tel qu'il avait été lancé. Qu'il y ait eu des mauvais usages, c'est normal. Que ce "système", comme d'autres

très nombreux, doit un jour être rénové ou même laisser place à un autre, c'est aussi normal. Mais le dénigrement du passé, quand il s'agit d'un "système" qui a été si utile, non !

Croît-on que plus jamais dans l'Eglise la théologie sur l'Eglise ne connaîtra des approfondissements très riches ? Faudra-t-il pour cela dénigrer Vatican II et les "systèmes" qui y sont nés ?

Personnellement, je dis "chapeau au système des Bakuru b'inama ! Chapeau aux Bakuru b'inama ! Bien-venue aux C.E.B." ! Et j'ajoute : "Le jour où les C.E.B. seront à leur tour devant la nécessité d'être rénovées ou remplacées, puisse-t-on ne trouver personne qui les dénigrera pour présenter le système suivant".

Père Paul BOURGOIS.

FELICITATIONS POUR LE N° 141

Félicitations pour le n° 141, le dossier sur l'Eglise. J'espère qu'il sera l'occasion pour une remise à neuf et à jour, et que la visite du Pape y aidera.

Ce qu'on y dit, pour moi, n'est pas neuf, mais on joue toujours au Rwanda un peu à la tortue : on rentre la tête et les pattes (...).

Je pense souvent à vous de Dialogue et à ceux du Kinyamateka, et à notre cher Silvio qu'on ne peut oublier.

Soeur Marie-Louise MOULART.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encinte de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire: 1000 Frw.	• Burundi: 2500 Fbu.
• Abonnement étudiant: 800 Frw.	• Afrique } 3000 Frw. ou 1500 F belges
• Abonnement de soutien: 1500 Frw.	• Europe } 60 F suisses
• Abonnement de groupe: 4000 Frw. (5 personnes)	• Amérique } 3500 Frw. ou 45 \$ US
	• Asie }

C. MODE DE PAIEMENT.

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. N° 3778/92 Kigali	• Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
• Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	• Pierre Masson, Bruxelles
• Economats Généraux	• Suisse: CCP 17 - 2941 - 6.
• Gemeca - Procure Kigali	• Revue DIALOGUE Rwanda
• Bureaux DIALOGUE (Birogo)	
• Bureaux REBA VIDEWO	R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse
(encente Kinyamateka)	

D. VENTE AU NUMERO: Prix 200 Frw.

A Kigali: Librairie Caritas - Hôtel des Diplomates - Hôtel des Mille Collines - Alirwanda - Centre National de Pastorale St Paul - Club Rafiki - Galerie Ikirezi - CECFR - Village Urugwiro - Librairie EPR.

A Butare: Librairie Universitaire - Economat Diocésain.

Ailleurs: Economat Diocésain de Byumba - Hôte St François à Cyangugu - Hôtel Méridien Boutique Isinbi à Gisenyi - Alimentation Générale à Gikarara - Librairie Caritas Diocésaine de Kabgayi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo - Economat Diocésain de Rubengeri - Centre Culturel Français de Rubengeri.